

DEPARTEMENT DU NORD



COMMUNE DE DAMOUSIES

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PRESENTATION DE LA COMMUNE

novembre 1992

David BINON
architecte paysagiste
180 bis, route d'Avesnes
59720 LOUVROIL
Tél : 27.64.67.92
Fax : 27.65.74.66

SOMMAIRE

I. OBJET DE L'ETUDE	P 1		
II. SITUATION DE LA COMMUNE	P 2	2. Etat général du bâti	P 24
1. La situation régionale	P 2	3. La commune et son environnement :	
2. Situation dans l'Avesnois	P 2	le paysage et les secteurs intéressants	P 27
3. Les principales liaisons	P 3	Perception visuelle le long du CD 27	P 30
4. Aspects et caractéristiques géographiques	P 4	Carte des principales interventions	P 34
III. PRESENTATION GENERALE		Recommandations générales	P 35
1. Données topographiques	P 5		
2. Le site	P 6		
3. Situation climatique	P 7		
4. Hydrographie	P 8		
5. Hydrogéologie	P 9		
6. Géologie	P 10		
7. La ville et son organisation spatio-temporelle	P 12		
7.1 Données historiques	P 12		
7.2 Configuration de la trame bâtie	P 13		
8. Données socio-économiques	P 14		
RESUME	P 15		
IV. DIAGNOSTIC VISUEL			
1. Perception visuelle	P 16		
1.1 Diagnostic sur l'aspect de la desserte principale et des entrées de ville	P 16		
a) La voie rurale de Beaufort à Damousies	P 16		
b) Le long de la départementale 27	P 17		
RESUME	P 19		
1.2 Les atouts et les handicaps du centre	P 20		
RESUME	P 22		
1.3 Les secteurs retenus pour un traitement paysager	P 23		

I - OBJET DE L'ETUDE

La municipalité de Damousies en collaboration avec le CAUE du département du Nord souhaite mener une réflexion sur son cadre de vie et démarrer un programme d'aménagement urbain. Dans ce cadre, la commune bénéficie des subventions du fonds d'action pour l'amélioration du cadre de vie.

Le présent document a pour but d'établir un diagnostic paysager général sur la commune. Ce diagnostic sera assorti de propositions de requalification à entreprendre à terme sur l'ensemble du territoire communal.

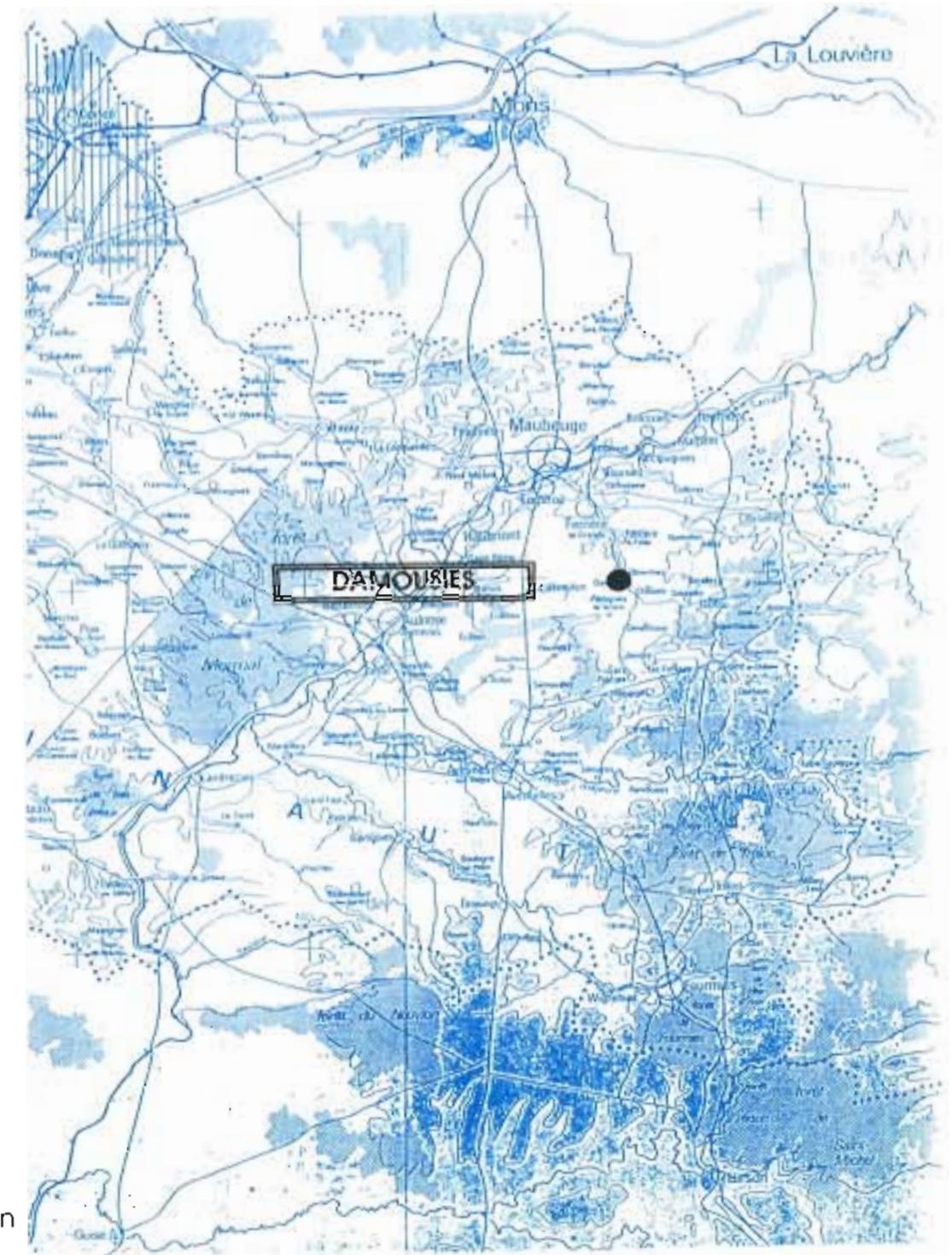
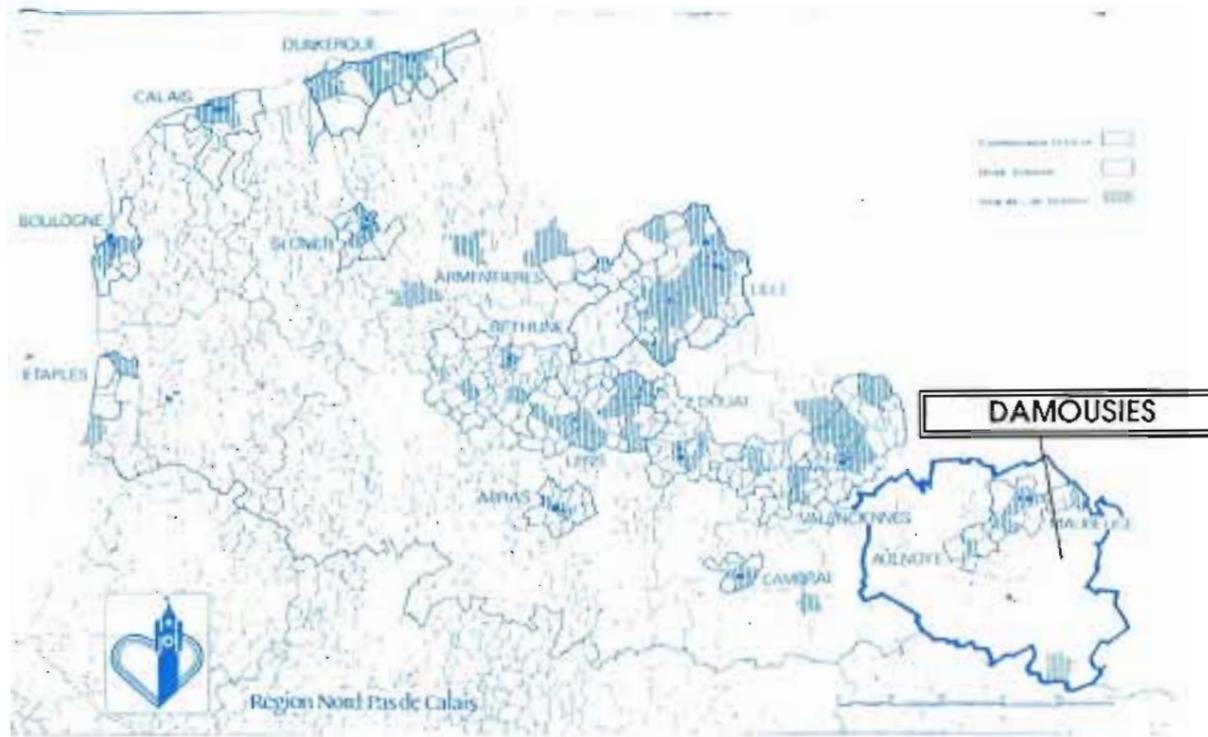
Les principaux enjeux qui ont prévalu lors de la dernière mise en révision du Plan d'Occupation des Sols sont de plusieurs types :

- affirmer une volonté de développement local ;
- promouvoir l'image de la commune ;
- valoriser l'ensemble du patrimoine communal et préserver l'atout du cadre naturel local :

2 - SITUATION DE LA COMMUNE

1. LA SITUATION REGIONALE

La commune de DAMOUSIES est située à l'extrémité Sud Est du département du nord .

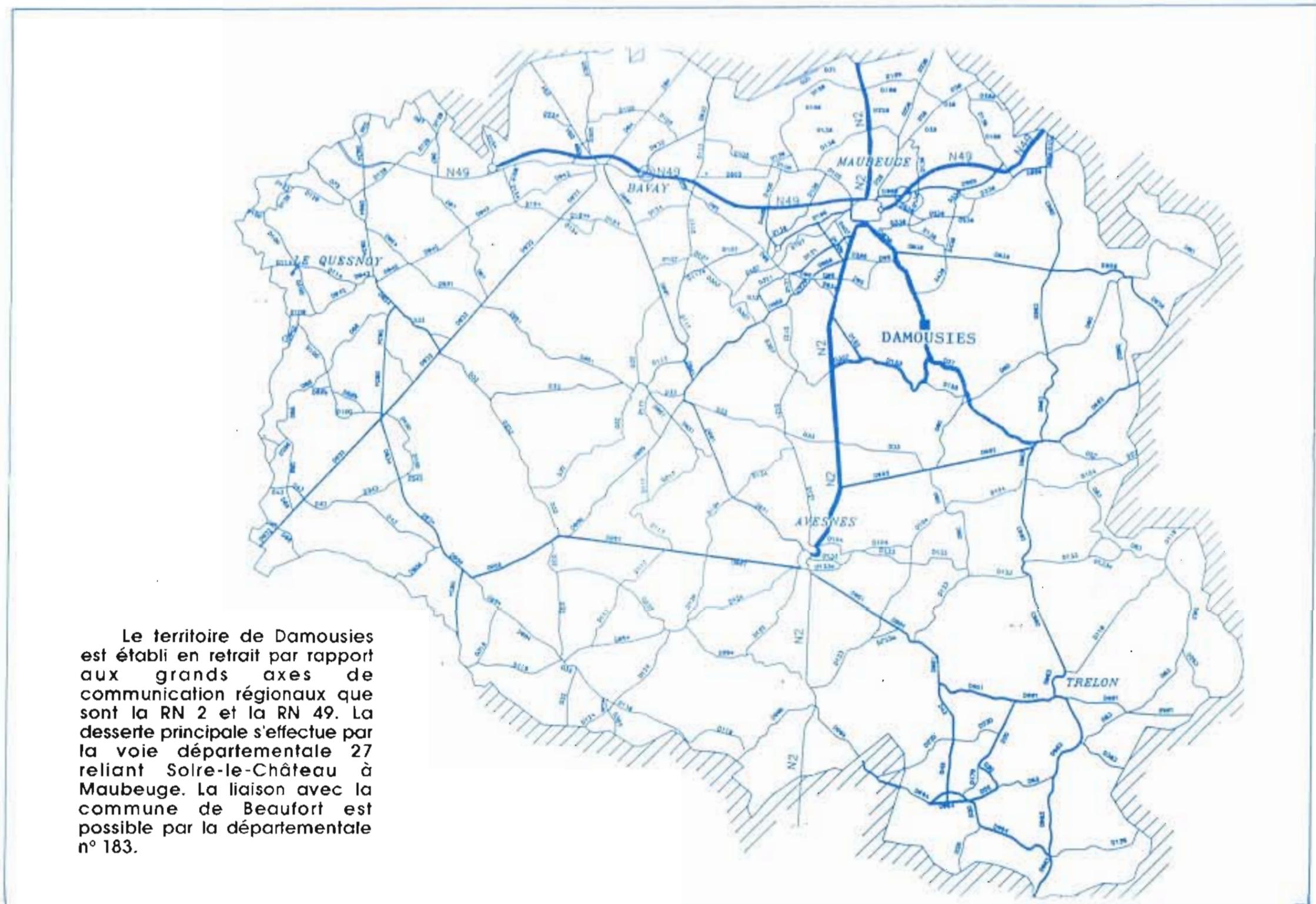


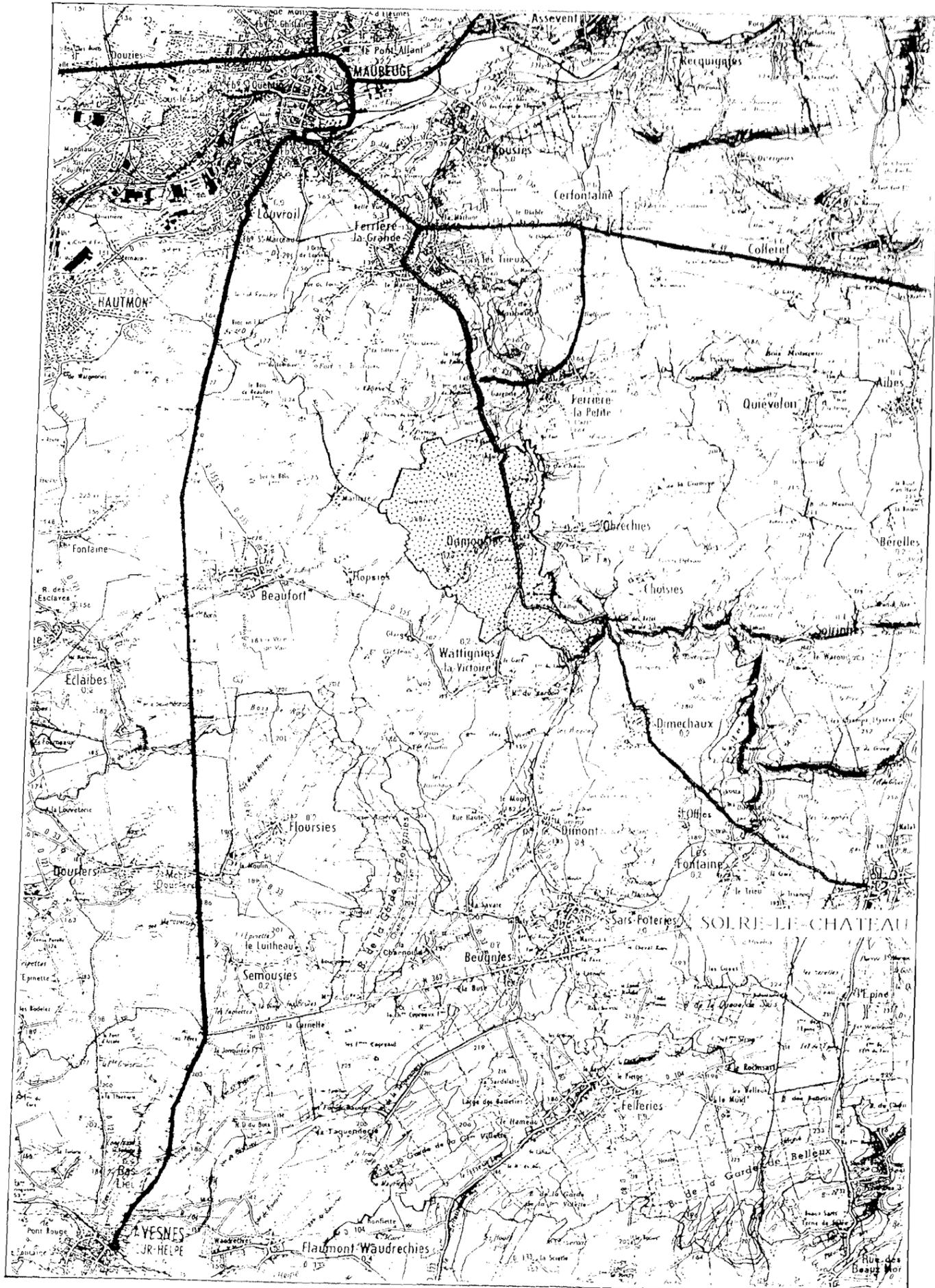
2. SITUATION DANS L'AVESNOIS

Damousies appartient à l'arrondissement d'Avesnes et se situe à la pointe méridionale du Canton de Maubeuge-Sud. Située à l'extrémité Sud-Est du département du Nord, le pays d'Avesnes est frontalier du Royaume de Belgique, dans sa partie Est, il est contigu à la région Picardie dans sa partie partie Sud.

Les communes limitrophes sont :

- 1 - Ferrière-la-Petite
- 2 - Ferrière-la-Grande
- 3 - Beaufort
- 4 - Wattignies
- 5 - Obrechies





L'arrondissement d'Avesnes présente des aspects variés dans son relief, dans son espace, dans son paysage.

D'un point de vue géologique, il offre la particularité d'être localisé sur des zones structurales qui ont conditionné l'hydrographie et le couvert végétal :

- à l'Est en bordure du pays belge, d'Anor à Coulsolre, les premiers contreforts des Ardennes avec de fortes dénivellations, des pentes raides, des vallées encaissées et étroites, des cours d'eau rapides, des sols argileux, imperméables, froids, donc peu fertiles, lui confèrent un couvert-végétal abondant ;

- à l'Ouest, le relief est plus nuancé : pentes faibles, vallées plus larges (pénéplaine), la nature du sol, riche, en limon, y est plus fertile .

Entre ces deux entités géographiques se développent des paysages souvent contrastés.

Si l'on considère le territoire de la commune de façon plus précise plusieurs entités permettent de la situer :

- A l'Ouest : **La forêt de Mormal avec ses 9000 hectares** constitue le premier ensemble géographique.

- Au Sud de la Grande Helpe, **la Thiérache**, pénéplaine mollement vallonnée d'aspect bocager.

- Au Nord de la Grande Helpe apparaît **le bassin de la Sambre** avec ses vallées élargies occupées par des sites industriels.

- A l'Est : le pays des Fagnes au relief fortement vallonné où domine la forêt, on atteint Anor, la cote maximale de 270 mètres.

Le lit de la Sambre quant à lui varie d'aval 129 en amont à 121 m à Jeumont.

Le territoire Damousien occupe une position charnière entre le pays rural du Solrézis au Sud, premier contrefort de la zone préardennaise et le pays de Sambre, couloir industriel et urbain au Nord.

Son bassin hydrographique représente une superficie de 1234 km².

Cette commune rurale d'une superficie de 500 ha et peuplée de 252 habitants se situe à l'extrémité Sud - Est du département du Nord, à 97 kms par la route de Lille.

Au Nord Est de l'arrondissement d'Avesnes, ancienne province du Hainaut Wallon avec Mons pour capitale.

Damousies est à dix minutes de Maubeuge, ville de 32000 habitants (agglomération multipolaire).

Le siège de la sous préfecture implantée à Avesnes sur Helpe, ville de 6000 habitants est à 20 kilomètres.

Par le chemin départemental n° 27, venant de Ferrière la Grande, ville hybride :

elle a pour particularité d'assurer la transition entre deux entités :

villes industrielles du bassin de la Sambre et communes rurales de la grande Thiérache.

En poursuivant la route vers le sud, l'on parvient à Solre le Château, gros bourg, appartenant à l'aire géographique du Solrézis voisine des premiers contre-forts du massif pré-ardennais Belge.

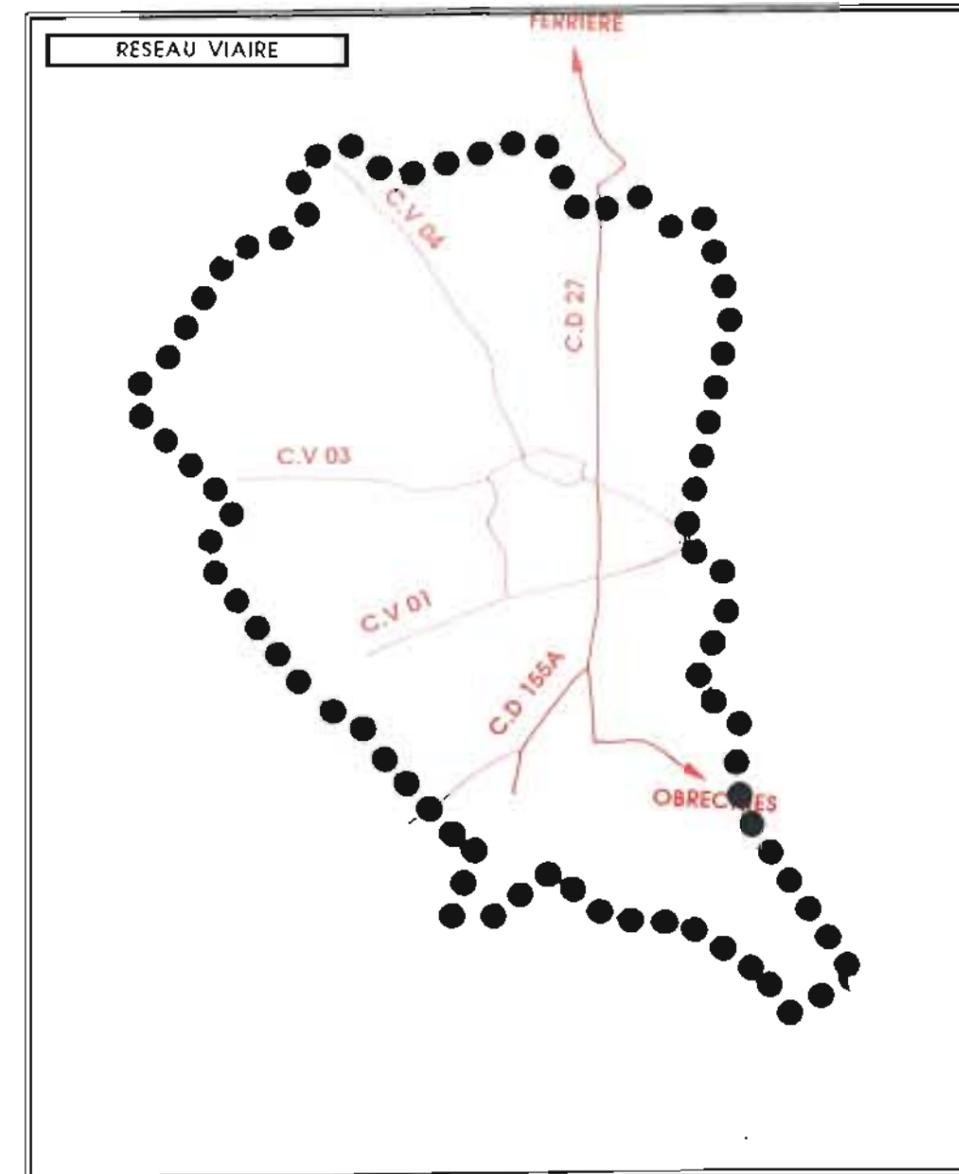
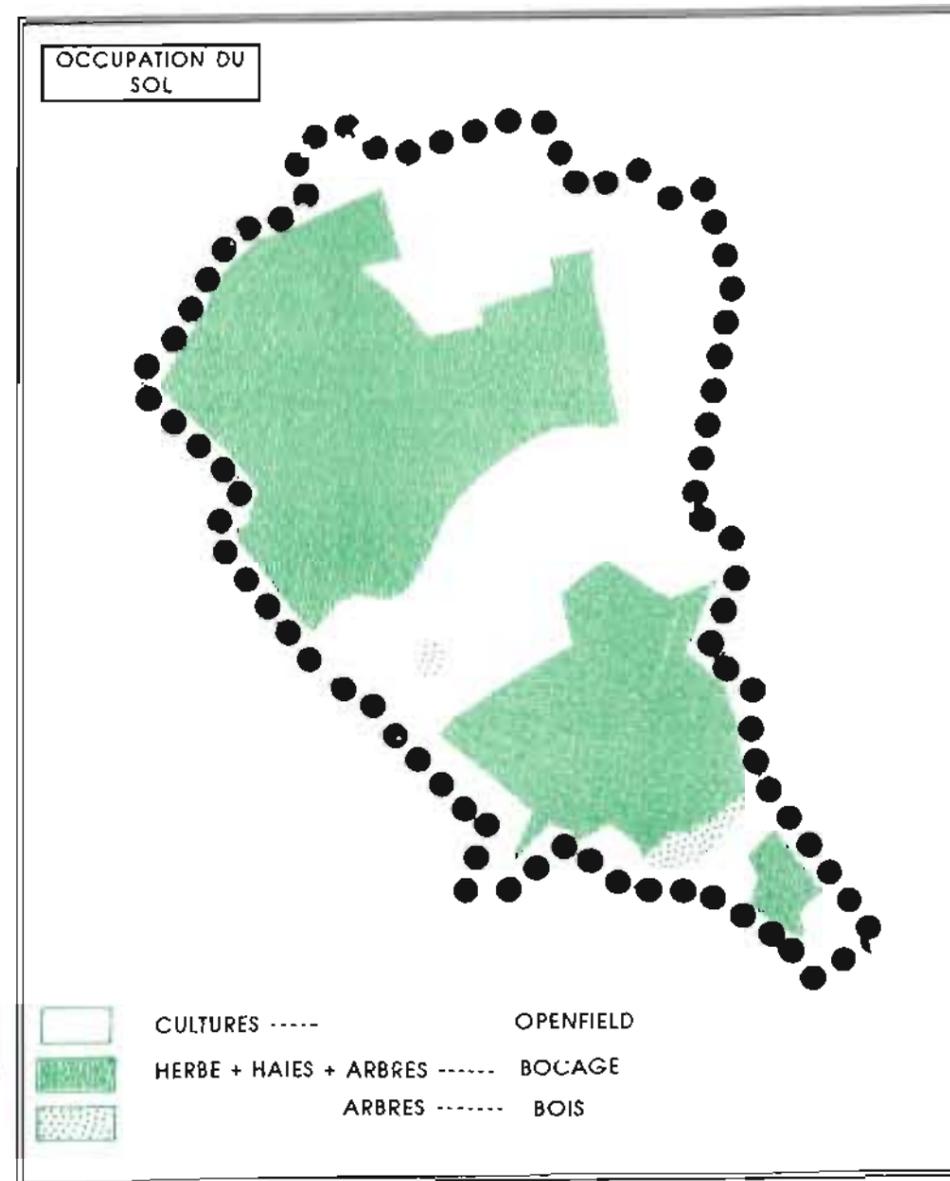
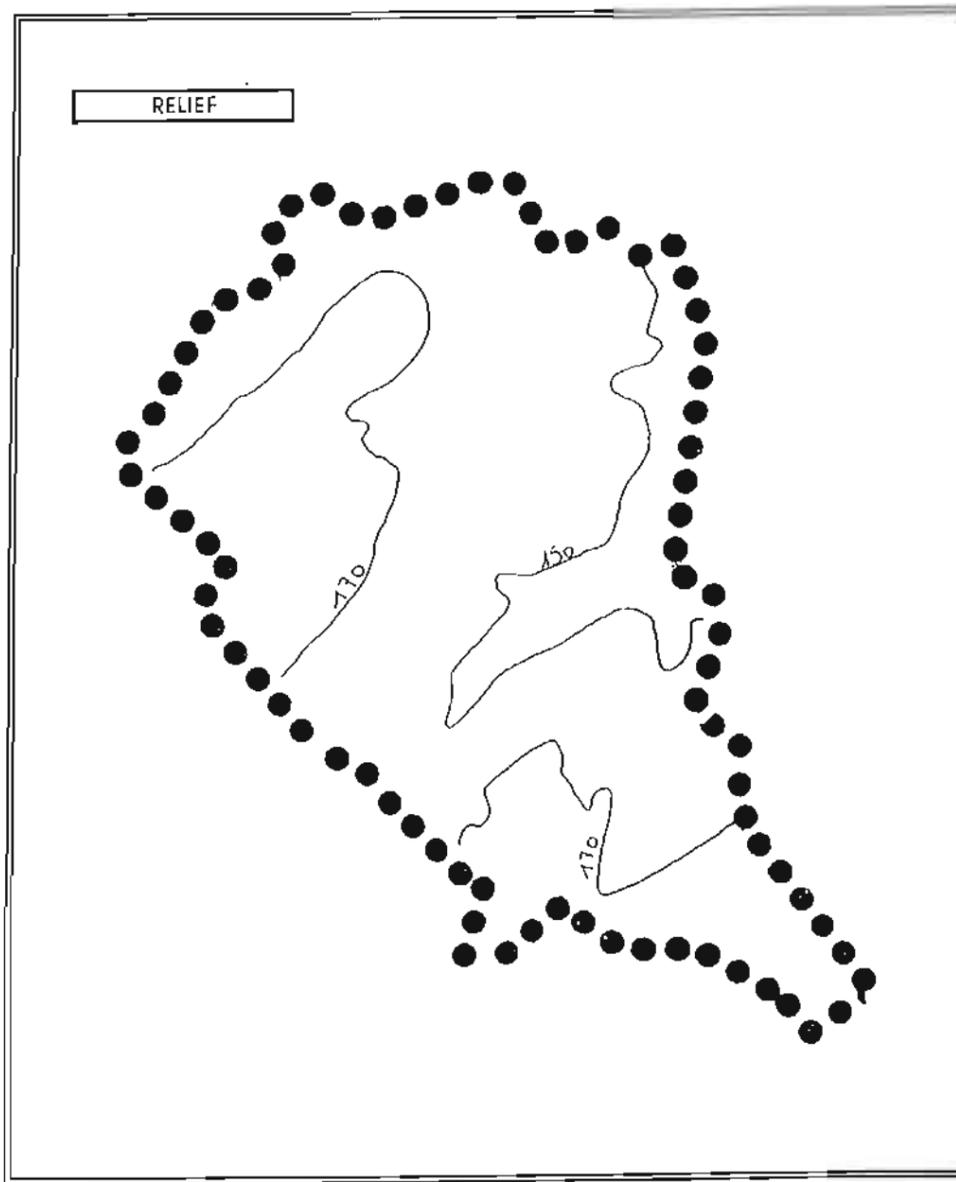
Damousies se trouve à mi-distance entre Maubeuge au Nord et Solre le Château au Sud-Est.

3 - PRESENTATION GENERALE

Quatre unités topographiques peuvent être distinguées :

- **un couloir naturel orienté Nord-Sud constitué par la Solre sur son flanc Est ;**
- **un large secteur de versants convergeant vers le centre Est ;**
- **deux secteurs de plateau ponctuant les extrémités Nord et Sud du terroir.**

A l'origine, le village s'est implanté au coeur du plateau thiérachien qui s'adosse au massif de l'Ardenne au point de confluence du ruisseau de Glarge avec la rivière Solre, un des affluents de la Sambre. Le noyau initial s'est fixé à l'intersection de l'axe de communication principal près de la Solre puis le bourg s'est étiré progressivement sur le versant exposé au Sud, "en position défensive vis à vis du grand couloir naturel de la vallée de la Solre".



3. SITUATION CLIMATIQUE

(Source : Interface - Euro-consultant)

Le climat du Nord de la France dépend de la circulation atmosphérique essentiellement de type océanique tempéré et océanique. Il subit cependant l'influence de la latitude.

La position géographique de Maubeuge plus à l'intérieur des terres que Lesquin et aussi l'altitude (140 mètres contre 47 mètres) font que sur la période 1985-1989, la moyenne annuelle est de 9,7° c à Maubeuge contre 10,1° c à Lesquin.

En hiver à Maubeuge, les températures y sont inférieures à 0,6°c.

L'été la différence de température saisonnière est moins marquée.

L'un des traits essentiels du climat du Nord de la France est la pluviosité.

Le nombre de précipitation supérieure à 0,1 mm est de 170 à Maubeuge pour la période de 1962 à 1989.

Les parties basses de la région Nord-Pas de Calais reçoivent moins de 700 mm d'eau /an, tandis que les parties hautes (Artois, Avesnois) reçoivent entre 800 et 1000 mm par an.

Maubeuge reçoit en moyenne, chaque année 844 mm d'eau.

Un des autres critères de précipitation est la variabilité inter annuelle.

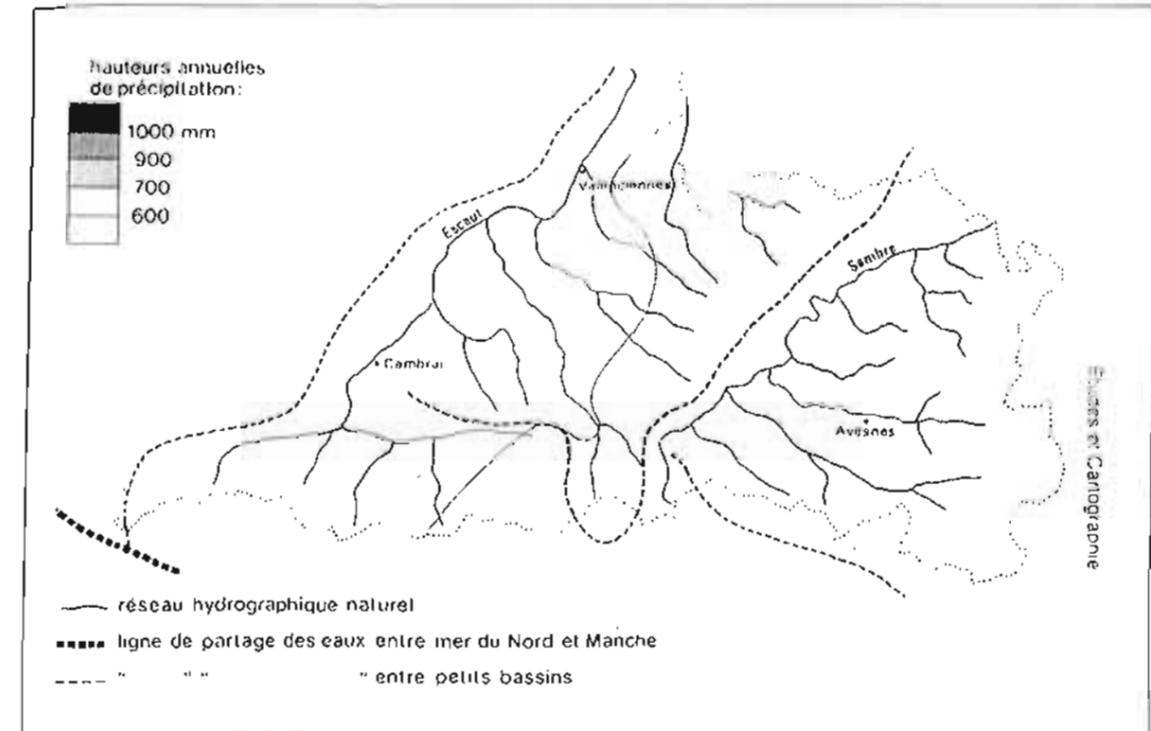
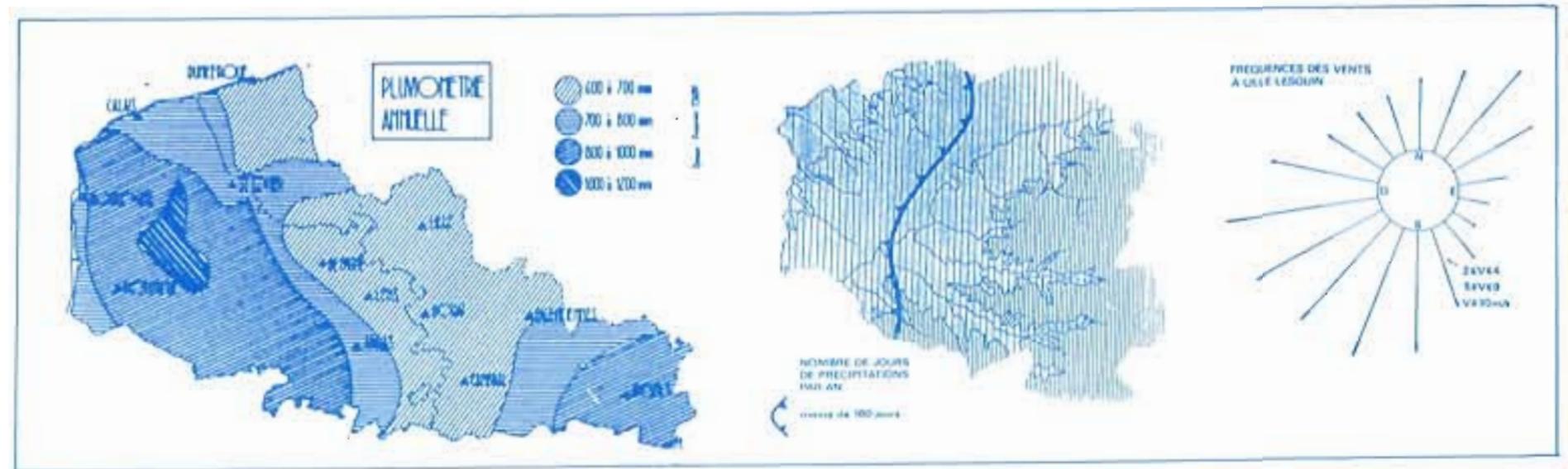
A Maubeuge, les valeurs annuelles varient entre 604 mm en 1976 et 1165 mm en 1965.

Les deux saisons les plus arrosées sont en général l'été et l'automne (217 mm).

L'hiver étant en moyenne le moins humide avec 197 mm contre 209 mm pour le printemps.

Ce régime pluviométrique montre une certaine continentalité. Cependant, la seconde position de l'automne, qui, en valeur moyenne n'est pas très éloignée de l'été montre quant à elle, que l'influence maritime est encore bien présente.

La circulation atmosphérique générale (flux d'ouest et de Sud Ouest, anticyclone des Açores entraîne la prédominance des vent de secteur Sud à Ouest).



4. HYDROGRAPHIE

Le secteur correspond à la partie occidentale du Hainaut Wallon.

Cette région à peine ondulée dans son ensemble l'est d'avantage au Sud Est.

Elle comprend deux bassins hydrographiques :

- Au Nord et Au Nord Ouest, celui de l'Escaut dans lequel les eaux sont drainées par les affluents de la rive droite : l'Hogneau et la Trouille.

- Au Sud Est : le bassin de la Sambre.

Le sous-sol imperméable de la région rend compte de l'importance du ruissellement superficiel.

Une multitude de ruisseaux alimentent les affluents de la Sambre.

Le bassin hydrographique de la Sambre, rivière transéquente est dissymétrique et décentrée vers l'est (plissements primaires deono carboniques).

La ligne de crête en rive gauche est située à quelques kilomètres du lit de la Sambre. (pente moyenne : 4,5 %).

Ce ne sont que des petits ruisseaux qui viennent y dévaler.

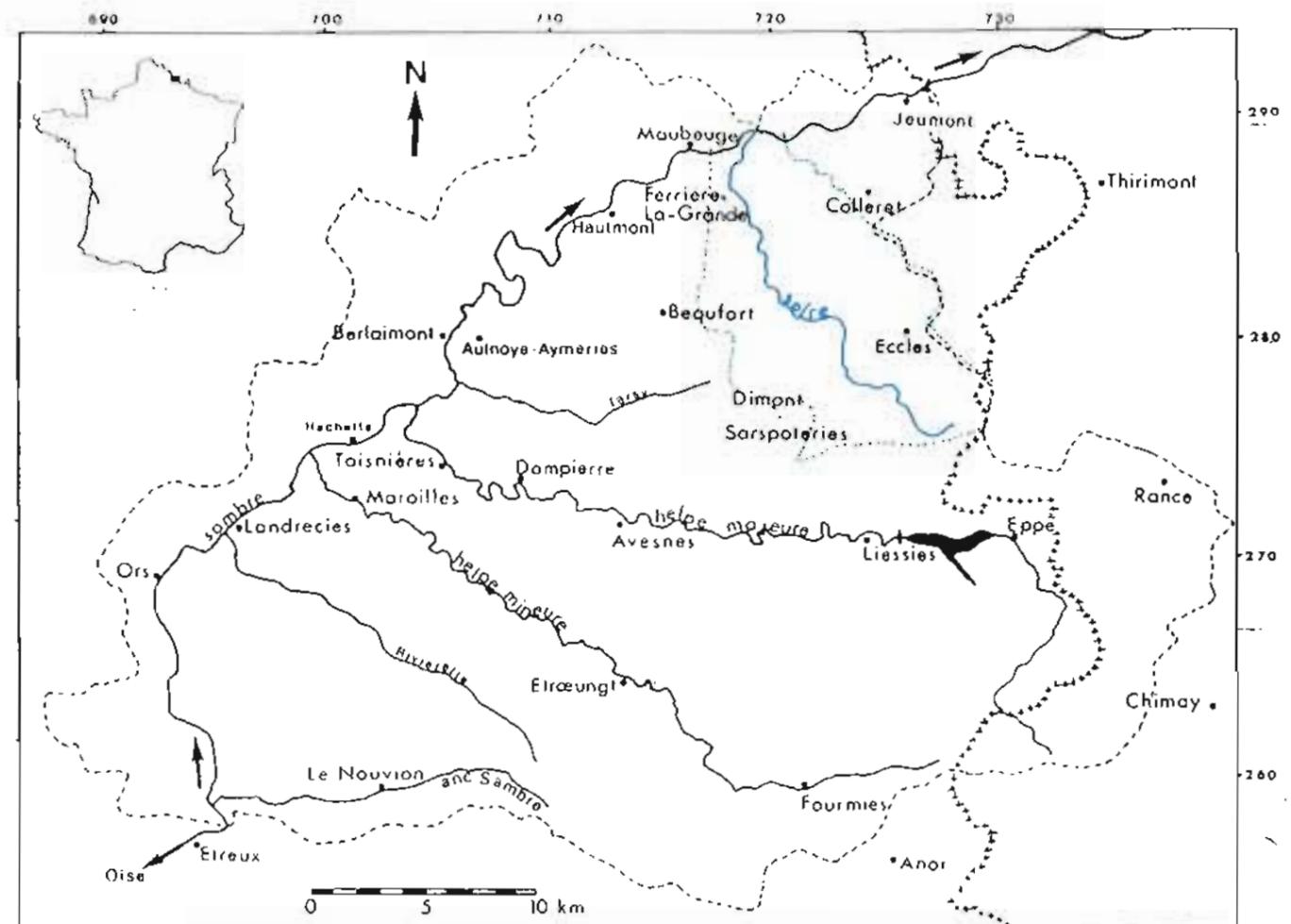
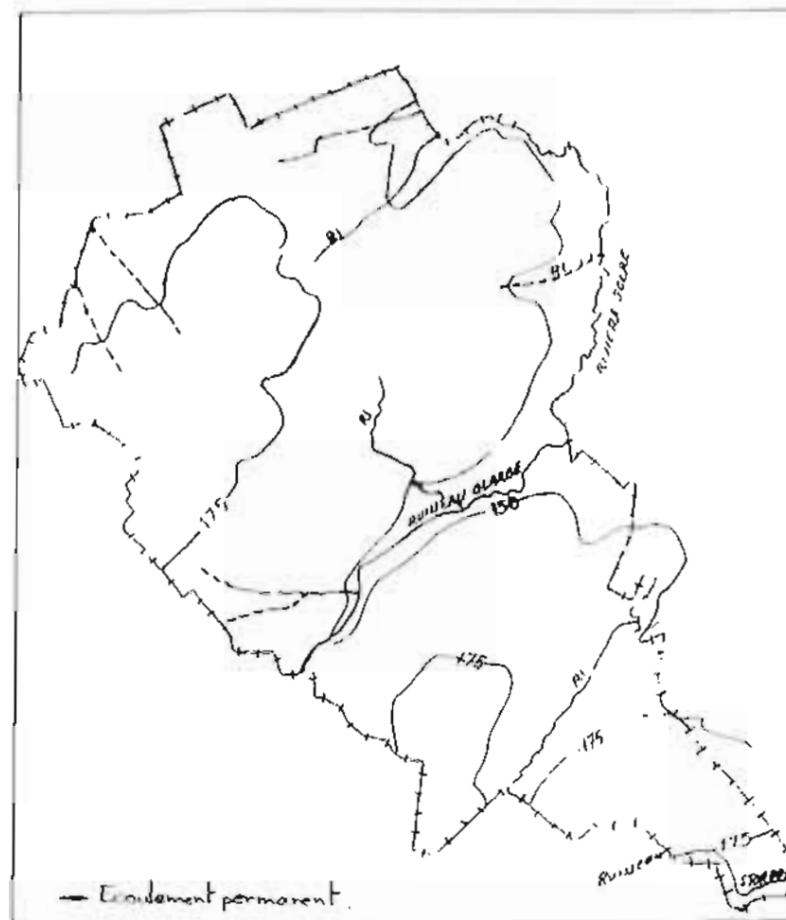
Les affluents de la rive droite, avec des parcours plus conséquents (pente moyenne 1%) se subdivisent en deux groupes :

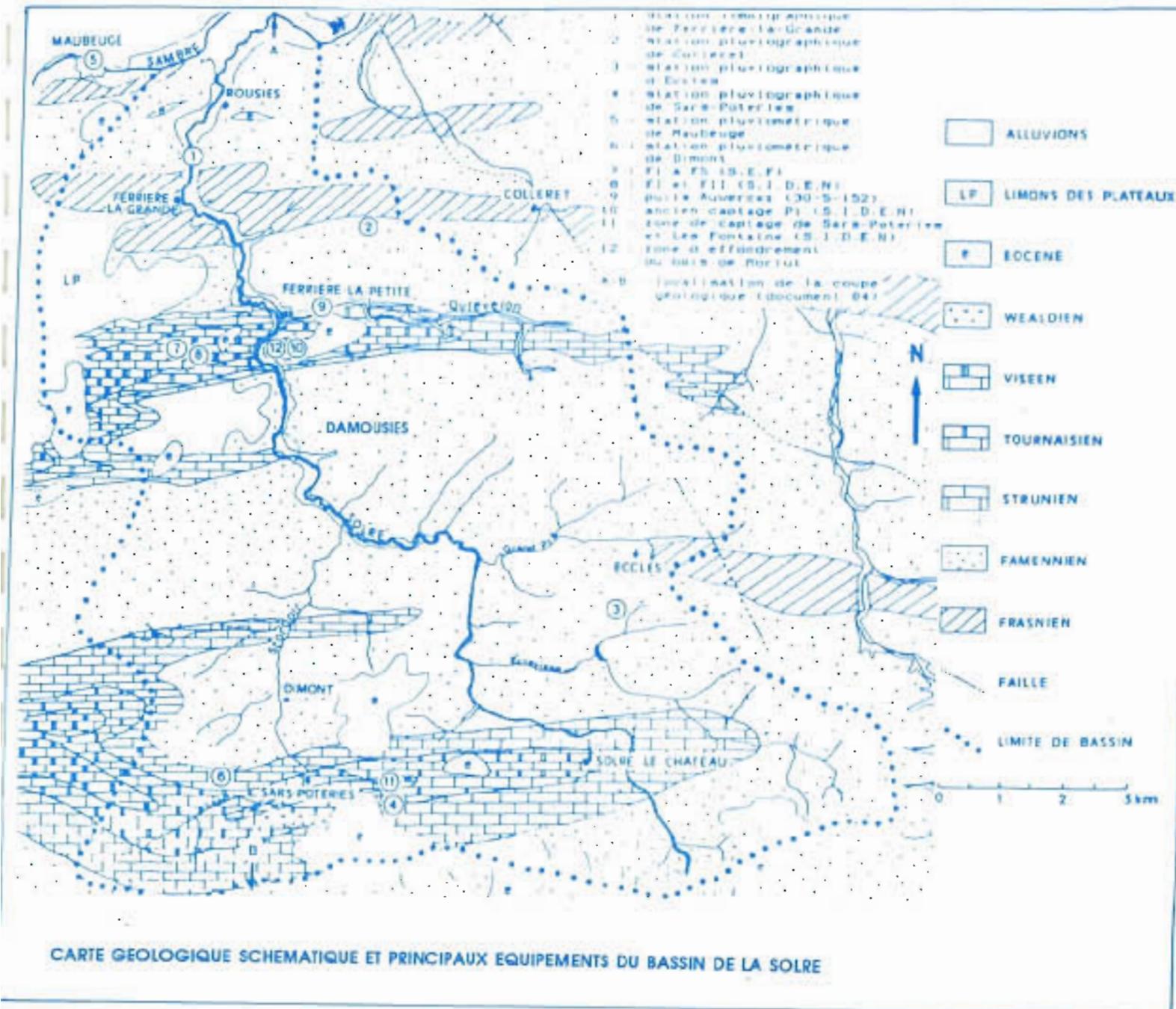
- Le premier est représenté par la rivierette l'Helpe Mineure qui passe à Maroilles. L'Helpe Moyenne passe à Avesnes.

- Le second est représenté par **LA Solre** qui longe le territoire de Damousies à l'Est.

La solre est le dernier affluent rive droite de la Sambre française, et son bassin, à l'extrémité Nord-Est du département du Nord draine une surface de 120 km², soit environ 10% de la surface totale du bassin de la Sambre.

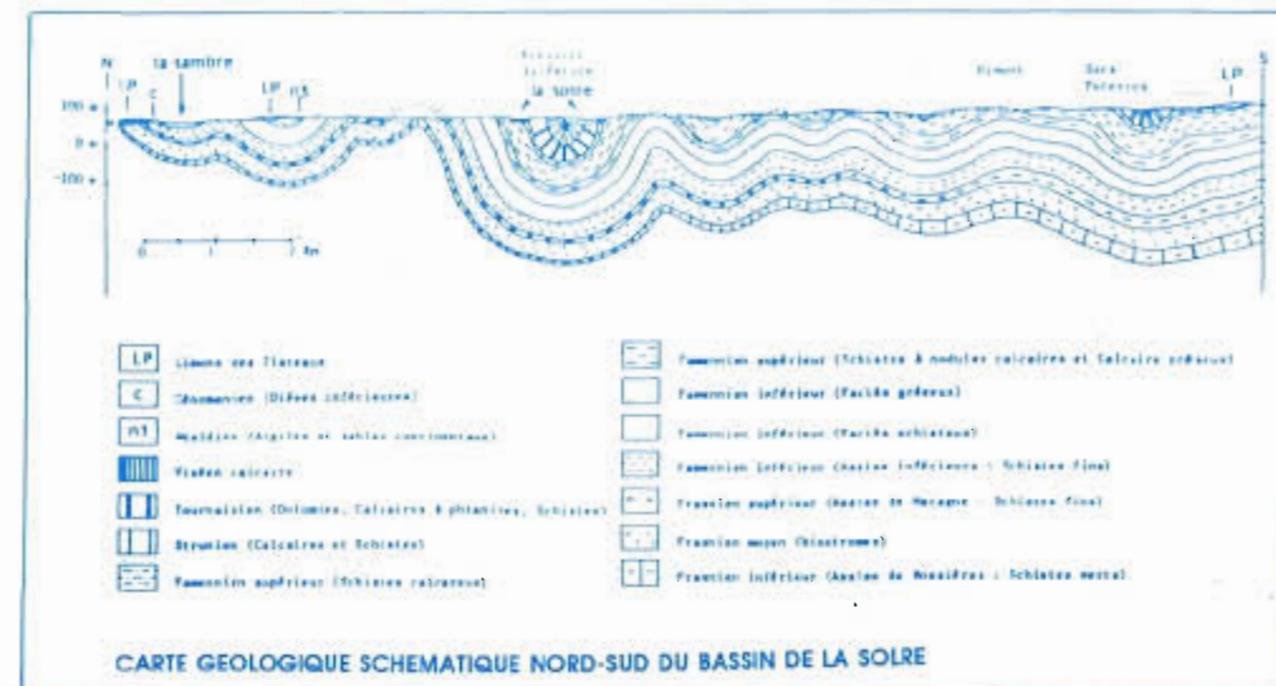
Le Bassin de la Solre s'étend sur 21 communes dont Damousies, comprenant ± 1900 habitants ce qui correspond à une densité de 16 habitants/Km².





5. HYDROGEOLOGIE

La Solre s'écoule vers le Nord Ouest, perpendiculaire au plissement des couches. Le bassin de la Solre est un bassin hétérogène globalement, peu perméable mais entaillé par des plissements largement érodés et fracturés qui constituent autant de pièges pour les eaux superficielles.



6. LA GEOLOGIE

Le Primaire affleure directement : il est essentiellement constitué par le calcaire Carbonifère et le Dévonien.

- Le calcaire bleu foncé visible à Férlère-La-Grande de 20 m d'épaisseur ;

- le Dévonien : il est caractérisé par des masses modulaires récifales de calcaires rouge, noir, gris ou bleu, parfois dolomitiques, intercalés à Maubeuge et à Férlère-La-Grande.

En ce qui concerne les affleurements plus récents, le sous-sol des plateaux occupé par les sables landéniens (tertiaire) forme, sous le limon argilo-sableux, un drainage favorable à l'utilisation des terres par la culture.

On trouve cette confirmation sur le plateau situé au Nord-Ouest du chemin départemental n°27 sur le territoire de la commune de Damousies.

Les régions de schistes et de psammites fameniens, que l'on trouve également à Damousies, argile ou marne imperméable sont des sols pauvres qui portent des petits bois ou des taillis.

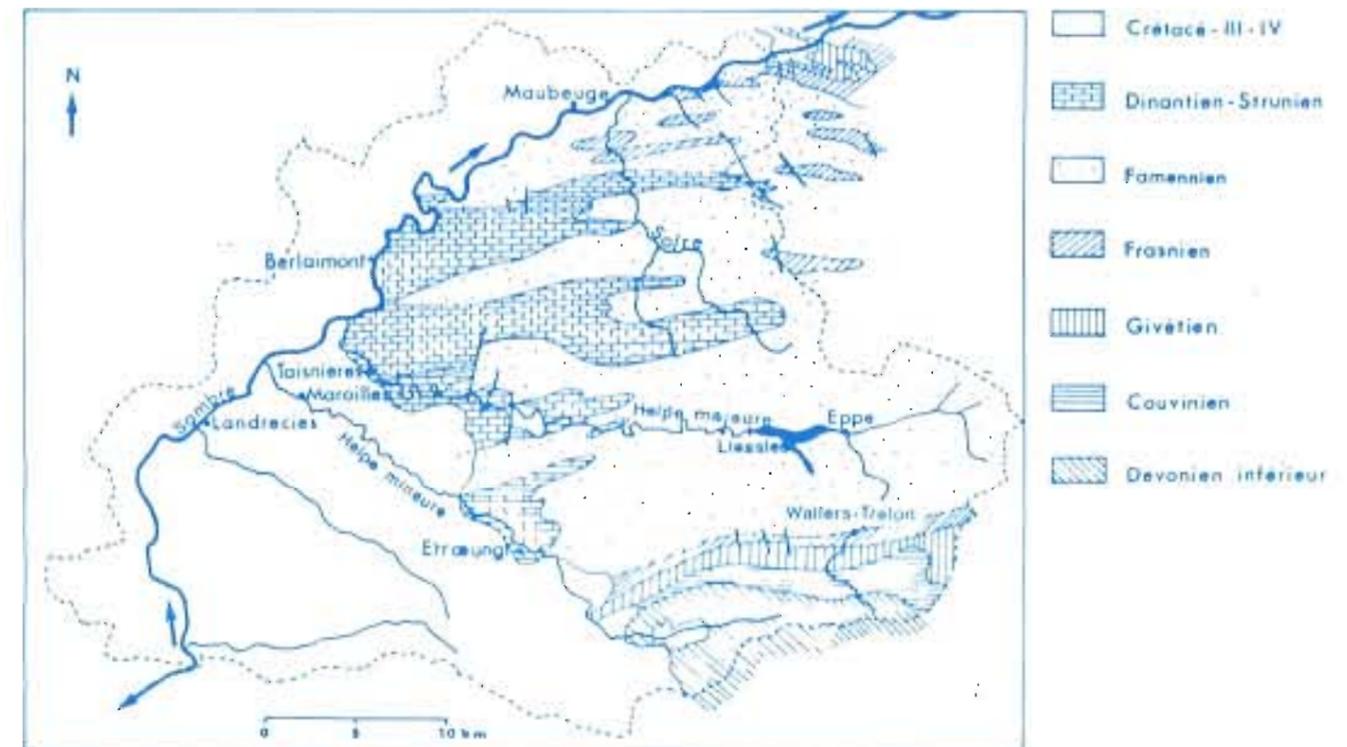
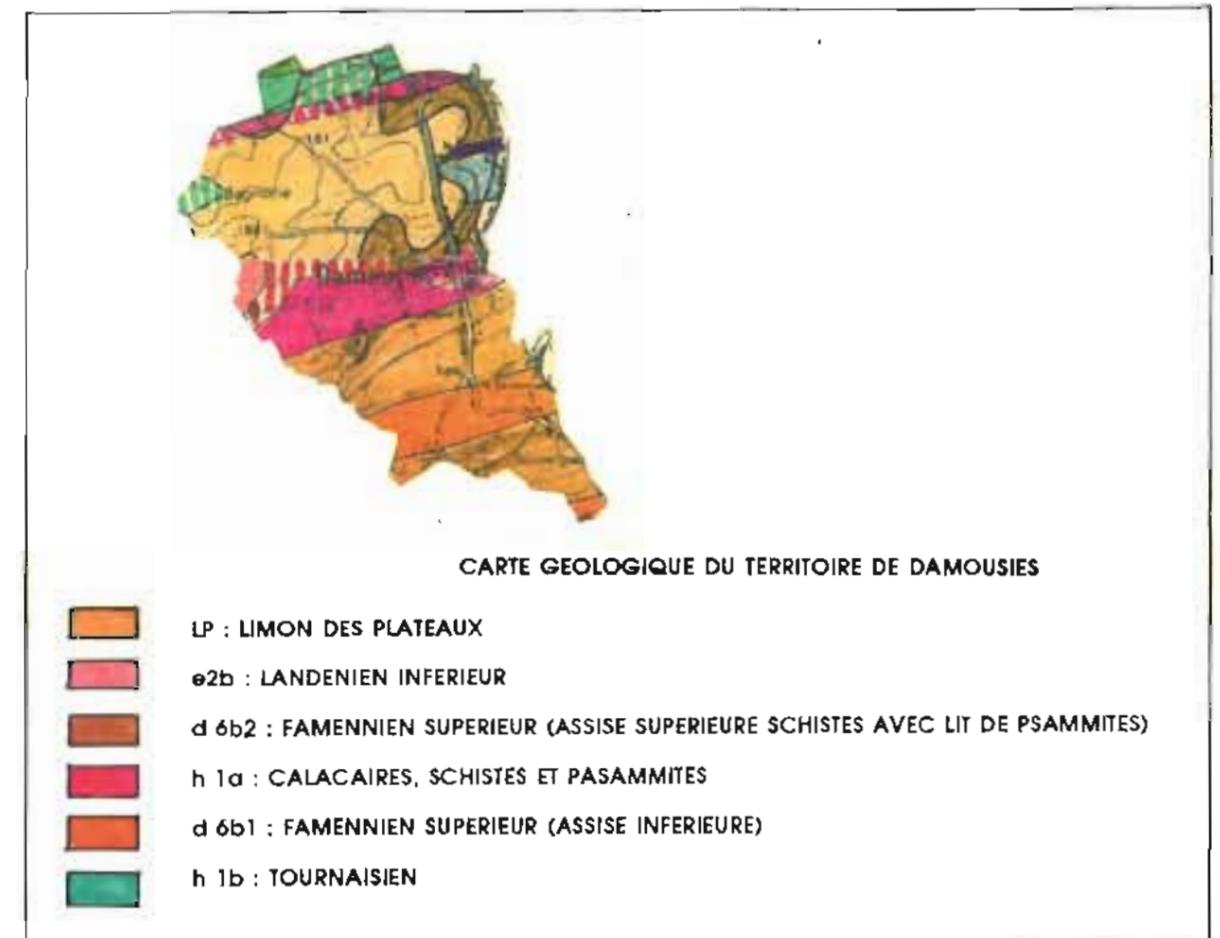


Schéma géologique du bassin de la Sambre (Crampon, 1987, modifié).
Le bassin comprend des terrains primaires (Dévonien à Carbonifère inférieur) plissés et érodés, recouverts en discordance par des terrains crétacés, tertiaires et quaternaires (en pointillés : limite du bassin versant).

CARTE GEOLOGIQUE DE LA COMMUNE DE DAMOUSIES



7-1 DONNEES HISTORIQUES

Le village est né de l'emplacement d'un gué. Petit îlot, le hameau s'est développé à proximité d'une rivière (voir carte de Cassigny). Le site aurait été habité par des moines bénédictins.

Clément Hemery dans ses promenades dans l'arrondissement note en 1829 : " Damousies est un joli village sur la rivière Solre, près d'un monticule nommé Souvergiaux."

Damousies n'a pas connu de grandes batailles comme la commune voisine de Wattignies la Victoire même si en 1793, lors des combats qui eurent lieu entre les troupes autrichiennes qui bloquaient Maubeuge et celles de Jourdan qui commandaient les Français, on déplora l'incendie de la maison du maire.

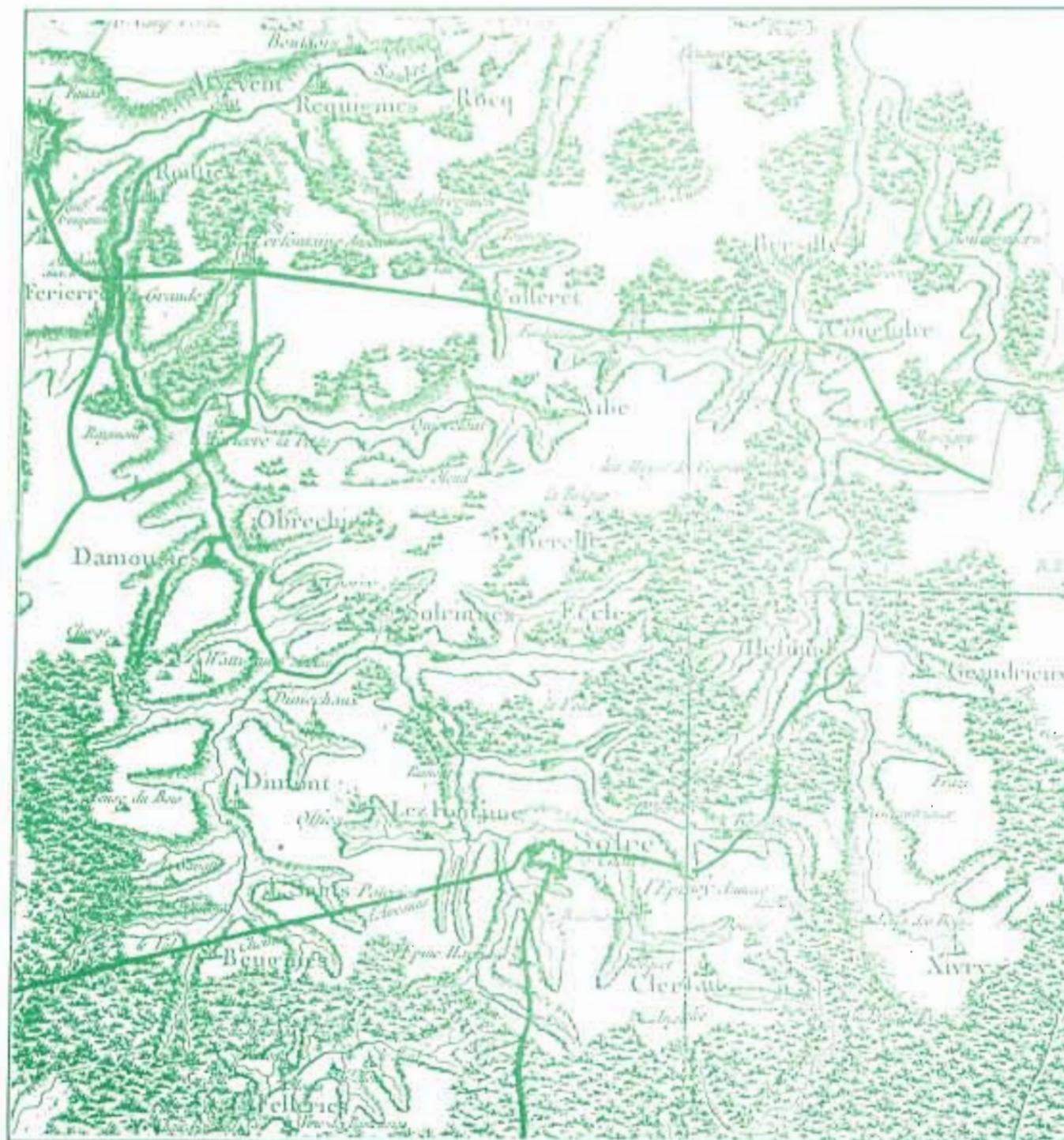
Damousies s'enorgueillit d'une belle église et M. Hemery raconte que le village était le point central du catholicisme." Après que Saint-Vincent eut fondé l'abbaye d'Hautmont, il parait qu'il détacha quelques religieux laborieux et cultivateurs, pour défricher un terrain à Raimond sur le territoire de Ferrière-La -Grande, tenant à celui de Damousies ; que parmi ces religieux se trouvaient des prêtres qui célébraient la messe dans une petite église à Damousies, érigée sur un terrain inculte qu'on nomme encore aujourd'hui le vieux Moustier."

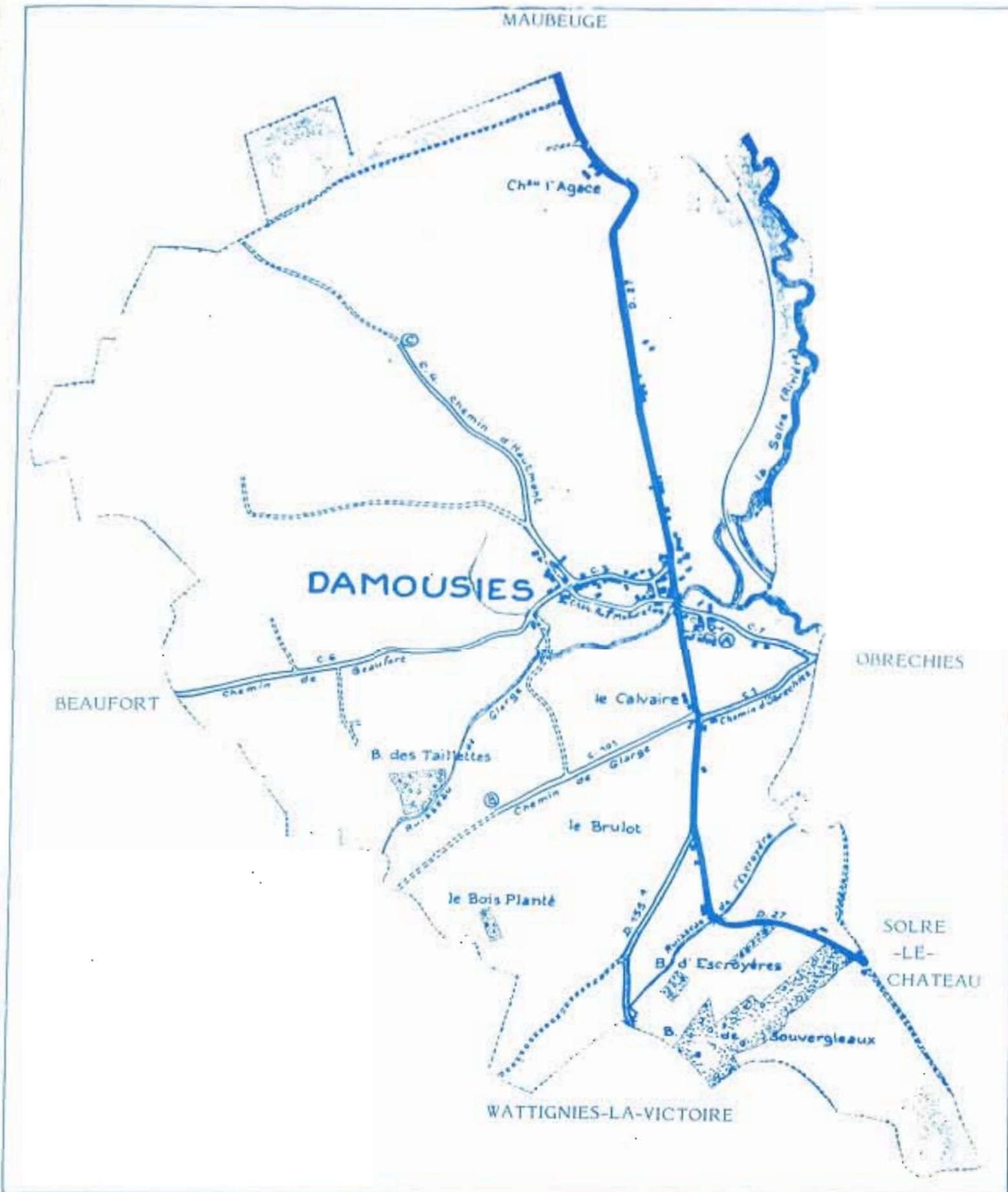
L'église actuelle, entourée d'un cimetière, est implantée à l'extrémité Est de l'axe médian représenté par le ruisseau de Glarge et constitue, avec quelques constructions traditionnelles, un hameau. Un pôle excentré coupé du pôle central par le CD n°27 fut réalisé dans le milieu du XIX^e siècle "On ne peut préciser la date de l'érection de l'édifice. Les deux plus anciennes épitaphes datent de 1315 et 1320. Elle a dû autrefois avoir trois nefs mais une seule a été conservée. Le clocher a été réhabilité en 1788. Son originalité réside

toutefois dans les boiseries intérieures qui ornent la voûte du chœur. Elles sont classées monuments historiques."

(Article extrait de la Voix du Nord du 13 septembre 1991 J.J.M).

7. LA VILLE ET SON ORGANISATION SPATIO-TEMPORELLE

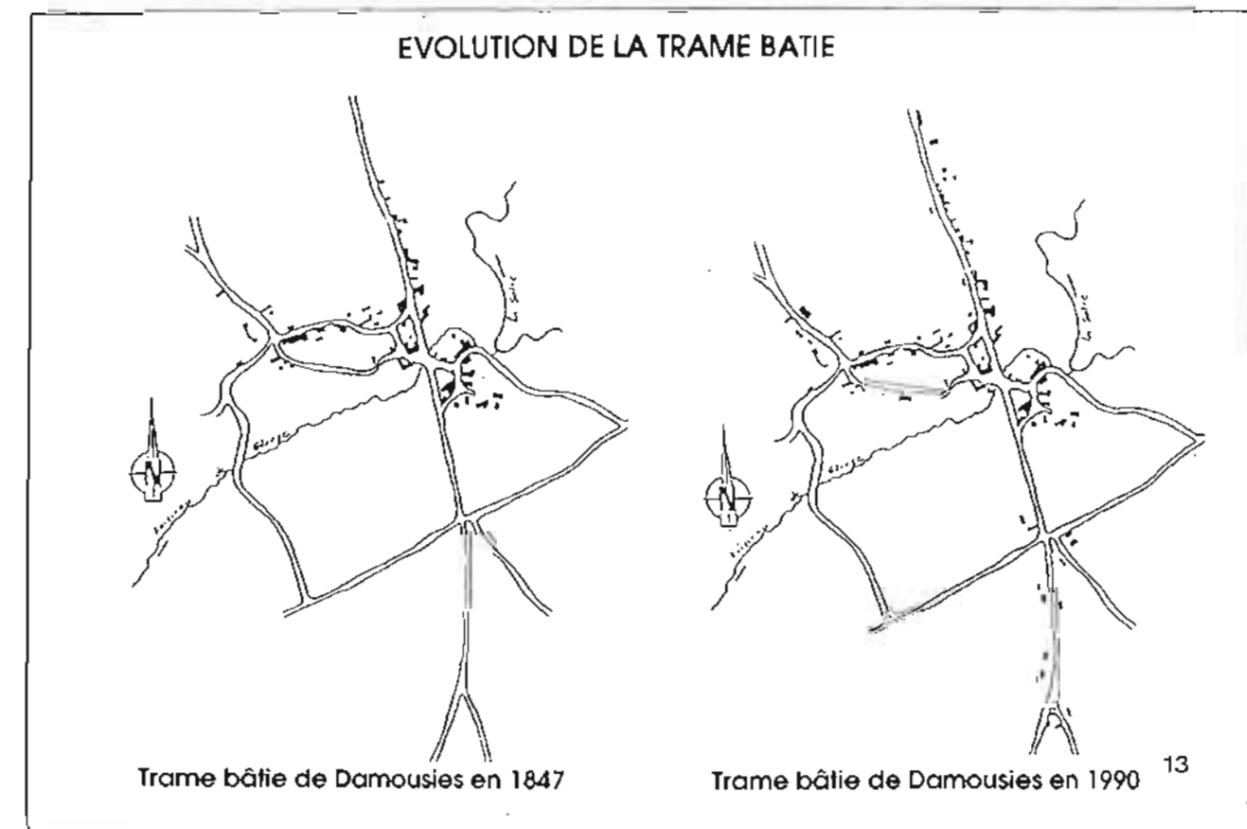




7-2 CONFIGURATION DE LA TRAME BATIE

Comme nous l'avons déjà souligné, le village s'est développé avant l'avènement de l'aire industrielle sur le versant Sud du ruisseau de Giarze, façade bien exposée à proximité de l'eau et les extensions étaient adjointes latéralement. Lorsque furent construits dans les années 1830, le chemin de fer allant Trélon et Maubeuge et le Chemin départemental n°27 à Solre-le-Château, les habitations commencèrent à s'égrener en front à rue le long du chemin départemental. Le village a continué à se développer à un rythme lent. En effet, le tissu urbain s'articule encore aujourd'hui sur une trame agraire.

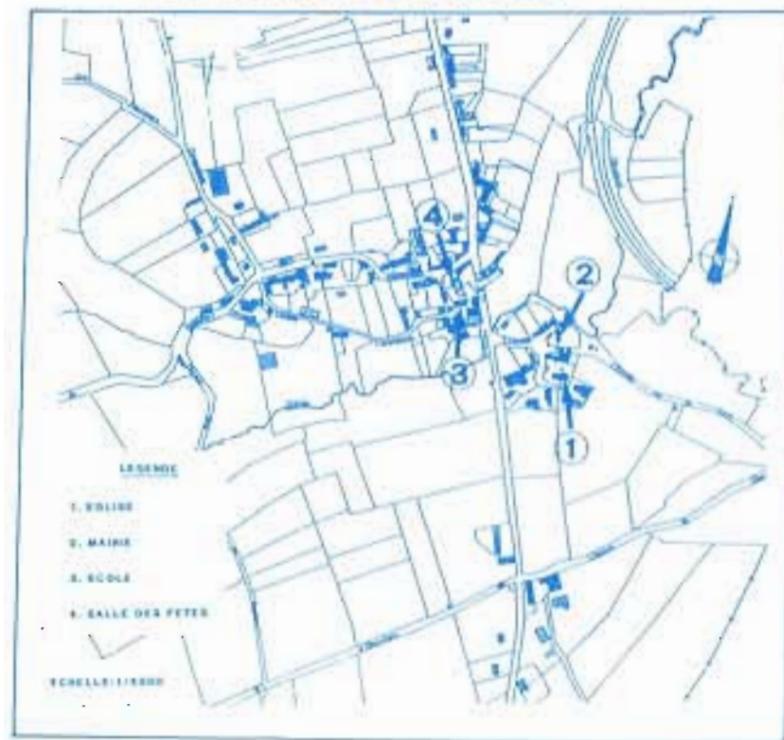
Hormis quelques bâtisses, telle la ferme du château Lagace qui a pu dépendre de la communauté bénédictine, le mitage n'était pas jusqu'à une époque récente significatif. Depuis les années cinquante, des constructions par leur volumétrie, leurs matériaux, leur architecture et leur implantation, au milieu de la parcelle, sont venus apporter quelques fausses notes à l'harmonie traditionnelle et gommer le caractère typé du bâti et en appauvrir le sens. On remarque également la construction de quelques maisons bourgeoises (rue de l'arbrisseau et de Beaufort, bâtisse du café "Le Contonnier", le bâtiment de la mairie actuelle installée dans l'ancien presbytère.). Il est aussi à noter que les constructions n'ont pratiquement pas été touchées par la dernière guerre. On insistera enfin sur le constat d'une tendance à l'étalement.



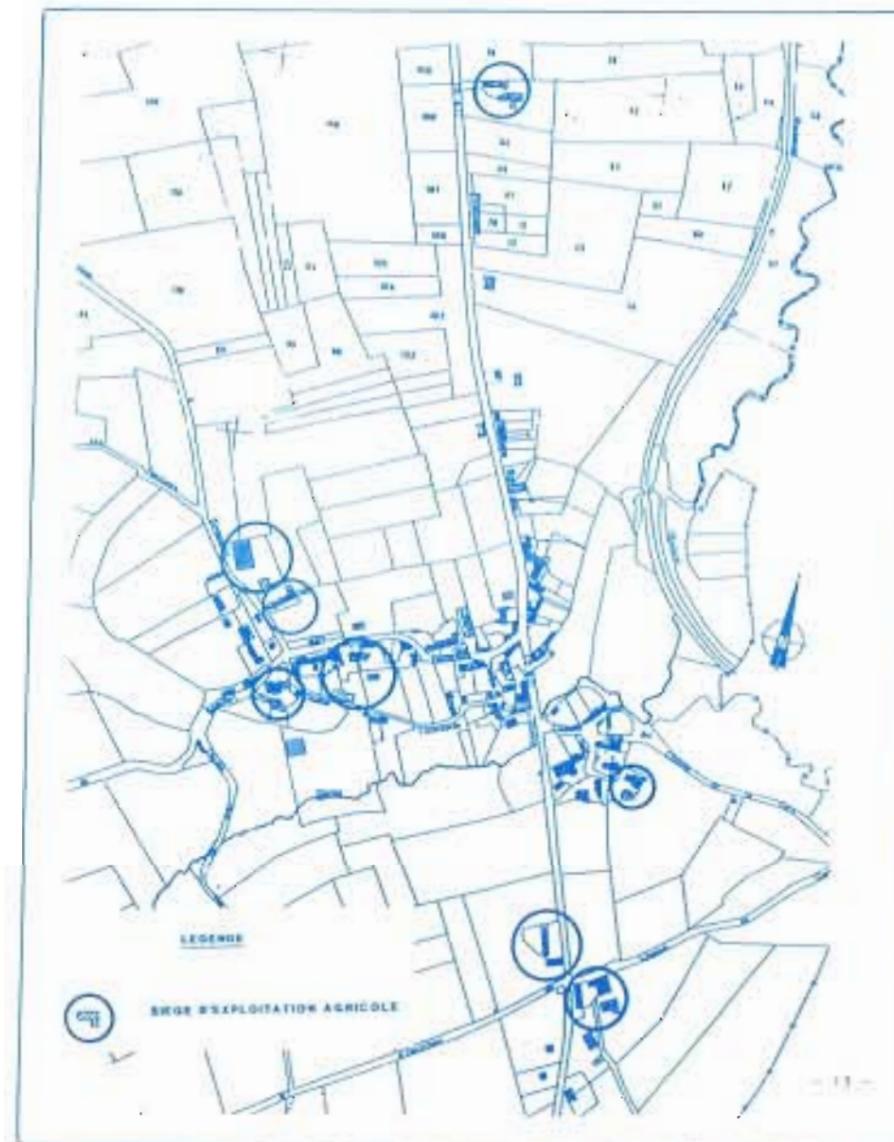
Trame bâtie de Damousies en 1847

Trame bâtie de Damousies en 1990

EQUIPEMENTS COMMUNAUX



ACTIVITE AGRICOLE



8. DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

Damousles est essentiellement une commune rurale où l'activité agricole tient encore une place importante même si sa place régresse régulièrement depuis les années 60.

En effet, la plus grande partie du territoire est couverte par l'activité agricole. Seule 13,2 % de celui-ci est occupé par d'autres fonctions. Les 434 hectares utilisés sont exploités par 12 personnes dont 10 à temps complet. (1989)

La progressive mutation (baisse des actifs agricoles et concentration du nombre des exploitations) a tendance à accroître le lien de dépendance avec le bassin de la Sambre et génère de plus en plus des relations domicile-travail.

Toutefois, l'activité agricole représente un bien économique et un patrimoine écologique et paysager (bocage) qu'il ne faut pas gaspiller.

D'autres caractéristiques permettent de comprendre le contexte communal général.

☞ une population en régression depuis 1962 : en 1990, la décroissance de la population de Damousles suit celle de l'arrondissement (- 2,1 % contre -2,3 % pour le bassin de la Sambre) ;

☞ cette évolution se traduit par une augmentation du taux de vieillissement de la population ;

☞ développement des résidents ayant un emploi en dehors de la commune ;

☞ le village a une forte proportion de célibataires et détient même le record du département dans ce domaine ;

☞ l'école voit d'années en années ses effectifs chuter ;

☞ les commerces d'alimentation n'existent plus au village, seul un café a réouvert en 1991 ;

☞ la pauvreté du parc immobilier caractérisé par l'absence de logement locatif, la vétusté du parc et l'existence d'un habitat insalubre.

Ces critères confirment l'émergence de plusieurs phénomènes :

☞ Damousles perd son mode de vie agricole et rural ;

☞ l'évolution de la population tend à créer de plus en plus un village résidentiel.

Au terme de cette description de caractère général, on peut dresser quelques conclusions :

☞ la stagnation de la population ;

☞ une forte proportion de célibataires ;

☞ une prédominance de l'agriculture ;

☞ la répartition de l'espace : deux plateaux, une vallée et un vallon ;

☞ un habitat linéaire relativement serré se développant le long d'un axe routier ;

☞ la bipolarité du village avec interruption des flux de circulation de l'un à l'autre ;

☞ la localisation du pôle central sur le versant Sud du vallon du Glarge;

☞ les constructions nouvelles ont tendance à "miter" le paysage car elles dénotent par leurs matériaux, leur architecture et leur implantation (au milieu de parcelle).

L'existence d'un caractère rural affirmé a permis la conservation et la protection de paysages typiques . Cette qualité de l'environnement est une opportunité pour le village qui doit à la fois en tirer parti et en assurer la protection et le renforcement.

4 - DIAGNOSTIC VISUEL

1. PERCEPTION VISUELLE

1.1. - DIAGNOSTIC SUR L'ASPECT DE LA DESSERTE PRINCIPALE ET LES ENTREES DE VILLE



Le village est desservi par 2 principaux axes :

☞ la départementale n° 27 de Ferrière la Grande à Solre le Chateau ;

☞ la voie rurale n° 3 de Beaufort à Damousies.

Ces deux accès permettent d'apprécier l'environnement paysager et rural de grande qualité du territoire Damousien.

a) LA VOIE RURALE DE BEAUFORT A DAMOUSIES

Une utilisation intensive de l'espace se poursuit notamment au niveau du chemin de Bouffiers. Ce chemin a une place particulière dans l'histoire du village : il a permis le passage des troupes napoléoniennes lors de la bataille de Wattignies.

Actuellement, il est réinvesti par un agriculteur. Témoin d'un épisode historique important, il demanderait à être davantage signalé dans l'ensemble de la desserte communale, notamment par une signalétique spécifique. Le raccrochement à un sentier de grande randonnée permettrait d'ouvrir cet axe à la promenade des habitants.

Cette entrée est marquée de façon solennelle par un frêne implanté au pied du panneau routier.

Ce symbole est aujourd'hui peu valorisé et demanderait à être davantage signalé : il permettrait de souligner et de représenter une identité spécifique du territoire de Damousies.

En venant de Beaufort, les espaces de part et d'autre de la voie laissent percevoir des perspectives remarquables notamment une trame bocagère de grande qualité et particulièrement préservée.

Il faut encore signaler l'impact de quelques emprises peu flatteuses :

- ☞ talus délaissés à retraiter,
- ☞ dépendances de ferme qui déterminent des verrues (hangar),
- ☞ impact des réseaux aériens.



Des ensembles boisés complètent avantageusement cette palette paysagère.

L'organisation et le tracé de la voie permettent de percevoir différents aspects de la campagne environnante et notamment le clocher d'Obrechies.

En position de vallon, Damousies ne nous apparaît que dans les derniers virages précédents l'entrée dans le village.

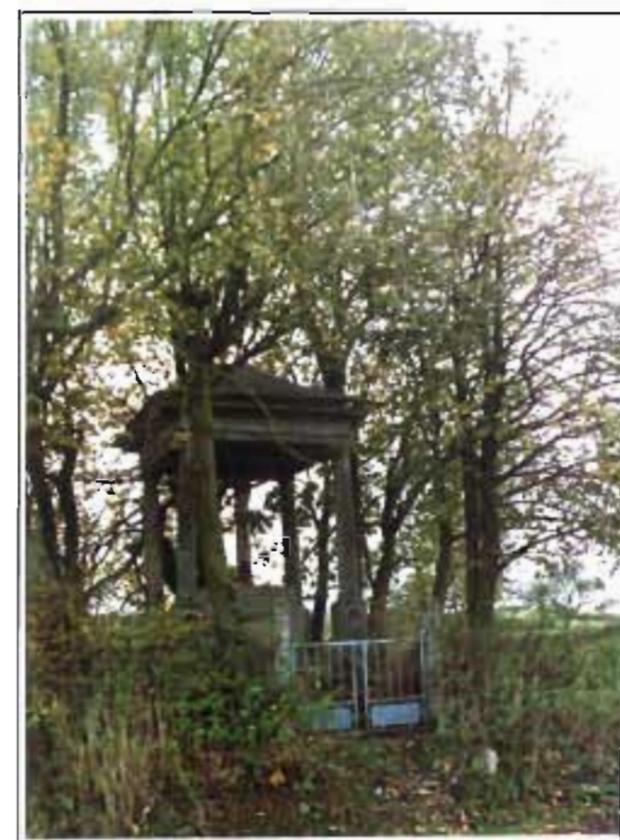
L'accès au cœur de la commune se fait de façon progressive. L'entrée est marquée par quelques grands corps de ferme dont l'activité agricole est assez bien perceptible. En effet, le passage régulier des engins agricoles a tendance à dégrader les abords de voie, et cette desserte est donc assez fréquemment souillée.

L'environnement est d'une grande qualité.
Il s'agit du paysage caractéristique de l'Avesnois :
paysage vallonné, zone prioritairement consacrée à
l'herbage où les prairies se répartissent à profusion
dans un maillage serré de bocage.
Le paysage, digne d'intérêt, est classé en ZNIEFF
(zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et
floristique).
La desserte vers le village (en fond de vallée) laisse
entrevoir quelques fenêtres sur le paysage qui sont à
sauvegarder :





Plusieurs habitations relativement récentes se sont installées en bordure de la D 27. L'urbanisation reste cependant assez lâche.



La sortie du village est marquée par une chapelle remarquable enserrée dans un petit bosquet. Cet élément demanderait à être retraité de manière à marquer de façon solennelle les abords du village.



Cependant, un îlot, vestige d'un ancien groupe d'habitat, constitue un point noir et un problème majeur sur le territoire communal. Bâtiment vacant et dégradé accompagné de délaissés, il témoigne d'une évolution non maîtrisée.

Ce constat permet d'élaborer 2 hypothèses de requalification de cet espace :

☞ **un front à rue peut être reconstitué** grâce à la mise en oeuvre d'une opération immobilière. Dans ce cas, il semble impératif de conserver une "fenêtre ouverte" sur le village et son environnement de qualité.

☞ **l'espace peut être ouvert grâce à quelques engazonnements et plantations** susceptibles de marquer avantageusement l'entrée du village.

Les entrées de la commune. Rappel des données essentielles du diagnostic.



Damousies est inséré au coeur d'un paysage riche et diversifié :

- la partie agglomérée du territoire de la commune ne se livre pas aux regards à des distances trop lointaines ;
- les aspects les plus intéressants du paysage urbain par rapport au paysage naturel apparaissent lorsque l'on aperçoit le village dans son ensemble, en le dominant, et par une découverte brutale ;
- l'agglomération n'occupe qu'une petite partie du paysage.



Il y a contraste entre :

- la zone agglomérée construite ;
- les masses boisées de différentes tailles,
- les espaces agricoles.



Des actions de valorisation sont à entreprendre :

- la requalification paysagère de certains espaces négligés et la résorption des points antinomiques dans le paysage urbain (extension de bâtiments) ;
- le maintien et la sauvegarde des fenêtres sur le paysage ;
- la résorption des espaces dégradés (abords et site de l'ancienne boulangerie) ;
- le traitement des délaissés et talus constituant une structure paysagère forte.



1.2. - LES ATOUTS ET LES HANDICAPS DU CENTRE

L'impression générale ressentie à l'approche du cœur est celle d'un village traditionnel de l'Avesnois. Elle est déterminée par la présence de plusieurs bâtiments de caractère (Mairie, habitations, granges). Pourtant plusieurs points noirs et disfonctionnalités viennent nuancer cette approche positive. Une scission qui s'est opérée au cœur même du village entre :

- la place de la mairie qui regroupe également l'église et son cimetière. le long du Glarge à l'Est de la D 27.

- la place Norbert Very avec autour l'école et la salle des fêtes à l'Ouest de la D 27.

Cette scission entrave le développement d'une animation au cœur du village. A cela s'ajoute quelques points noirs dans l'organisation structurelle de la commune :

- ☞ - une impression de monotonie générale .

- ☞ - une absence de mise en scène des deux places .

- ☞ - le goudronnage systématique de la voirie, des parkings et des trottoirs a élargi l'espace et a durci visuellement les espaces.

- ☞ - manque d'organisation et de hiérarchisation des espaces (piéton, stationnement, voirie)..

- ☞ - l'impact des talus et des délaissés qui demanderaient un retraitement systématique dans le cadre d'une recomposition paysagère .

- ☞ - l'impact de certaines habitations vacantes en cours de délabrement.

* Place de la Mairie :

L'ancien lavoir occulte la mairie et écarte toute possibilité de mise en valeur de l'édifice.

La mairie doit constituer un phare et un repère dans la commune.

Les emprises minérales sont surdimensionnées et l'impact des réseaux accentuent le durcissement des sites.

La zone regroupant la cabine téléphonique et le mobilier urbain vétuste déterminent un espace quelconque en bordure de la D 27.

Situé en bordure de la départementale, le monument aux morts manque de mise en valeur et s'intègre mal au contexte immédiat.



* *Place Norbert Very, plusieurs impacts sont à noter :*



☞ mur de soutènement en pierre qui détermine une dénivellation par rapport à la voie ;

☞ zones de stockage spontanées sur les emprises publiques qui déterminent des espaces non maîtrisés.



LE CENTRE DE LA COMMUNE : RAPPEL DES DONNEES ESSENTIELLES DU DIAGNOSTIC.

-  La départementale n°27 scinde le village en deux pôles bien distincts .
-  La commune est imprégnée d'un passé culturel et historique.
Son patrimoine, fort de l'identité de la commune manque d'une véritable mise en scène .
-  La présence d'un cadre bâti de qualité, représentatif de l'architecture locale, sous-estimé.
-  L'absence d'un véritable centre , lieu de vie et d'échanges ; des emprises minérales importantes, à l'aspect monotone qui allongent visuellement et durcissent les sites.
-  Les constructions récentes ne respectent pas toujours les éléments de composition traditionnelle : implantations, orientations, volumes, matériaux. Elles prennent trop d'importance en tant qu'objet et attirent le regard.
-  un mobilier obsolète, un éclairage public vétuste : un environnement urbain défiguré par l'impact des réseaux aériens et leurs supports.

1.3. - LES SECTEURS RETENUS POUR UN TRAITEMENT PAYSAGER

Les principaux objectifs consistent à :

-  Promouvoir l'image et à renforcer l'identité de la commune en tirant parti de son histoire, de son patrimoine naturel et architectural .
-  Réaffirmer :
 - les entrées de la commune en tirant parti de son cadre naturel ;
 - les points qui marquent symboliquement le village (le frêne, le chêne, la trame bocagère, les fenêtres sur le paysage) ;
-  Renforcer la trame bocagère, en continuité avec le cadre naturel existant . Cette structure sera mise en oeuvre par les plantations des talus, délaissés, accotements, abords de bâtiments publics.
-  Restructurer le coeur du village en réaffirmant la notion de centre et en renforçant les liaisons visuelles et fonctionnelles. L'ensemble des deux places doivent représenter un symbole pour les habitants et constituer le lieu de vie et d'échange.

DIAGNOSTIC DE L'HABITAT

REPER.	NIVEAU DE LA CONSTRUCTION R : Rez-de-chaussée	HABITEE / VACANIE	AGE DE LA CONSTRUCTION	FACADE : BRIQUE B PIERRE : P ENDUIT : E TOITURE : COULEUR	ETAT DE LA CONSTRUC.	OBSERVATIONS
1	R+0,50	H	< 1946	F = P + I	BON ETAT GENERAL	GARAGE ET DEPENDANCES
2	R+0,5	H	< 1946	F = B PEINTES EN BLANC	ETAT MOYEN	AVEC DEPENDANCES ET GARAGE
3	R+1	H	< 1900	F = P	ETAT MOYEN	AVEC DEPENDANCES ET GARAGE
4	R+1	H	> 1900	F = B + E	BON ETAT	CAVE CHEZ LE CANTONNIER
5	R+0,5	H	> 1950	F = B + BOIS + E	BON ETAT	GARAGE LATERAL
6	R	H	> 1970	F = E - T = CHINGUEUL	BON ETAT	AVEC DEPENDANCES
7	R+0,5+SOUS-SOL= R+1,5	H	> 1970	F = B - S/SOL ENDUIT	BON ETAT	AVEC DEUX GARAGES
8	R+1	H	> 1946	F = E	ETAT MOYEN	GARAGE
8 BIS	R	H	> 1946	F = E BLANC	ETAT MOYEN	ADJONCTION
9	R	H	> 1980	F = E - T = TUILES	BON ETAT	AVEC GARAGE
10	R	H	> 1980	F = E - T = TUILES	BON ETAT	AVEC GARAGE
11	R+0,5	H	> 1946	F = E - T = TOLE ONDULEE	BON ETAT	
11 BIS	R+1	H	> 1900	F = B + P - T = TUILE BLON	BON ETAT	
12	R+0,5	H	> 1900	F = B + P - TOIT EN MAUVAIS ETAT	ETAT MOYEN	GARAGE ET DEPENDANCES
13	R+0,5	H	> 1900	F = P	BON ETAT	GRAND B + P
14	R+0,5	H	> 1900	F = P	BON ETAT	GRANGE EN BRIQUE
15	R+0,5	H	> 1946	F = P	BON ETAT	GRANGE EN BRIQUE
16	R+1	H	> 1946	F = P PEINTES EN BLANC	BON ETAT	GRANGE CÔTÉ MAIRIE
17	R	H	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	DEPENDANCES GRANGE
18	R+1	H	> 1946	F = B	BON ETAT	REHABILITE ET AGGRANDI
19	R+0,5	H	> 1946	F = P PEINTES	ETAT MOYEN	GARAGE
20	R+0,5	H	> 1946	F = P + B PEINTES EN BLANC	ETAT MOYEN	LE MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA MAIRIE
21	R+1	H	> 1946	F = B	BON ETAT	PORTE OMBRAGE BÂTISSE DE LA MAIRIE RIZ DE CHAUSSEE - MAIRIE L'ETAGE EST UN LOGEMENT DE FONCTION
22	R+0,5	H	> 1950	F = I	ETAT MOYEN	RESIDENCE SECONDAIRE
23	R+0,5	V	> 1946	F = B	ETAT MOYEN	RESIDENCE SECONDAIRE MR JOLY
24	R+0,5	V	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	ANCIEN CORPS DE FERME POURRAIT ETRE REHABILITE EN LOGEMENT
25	R+1	H	> 1946	F = B	ETAT MOYEN	APPENIS EN BRIQUE
26	R+1	H	> 1946	F = B	ETAT MOYEN	DEPENDANCE - GRANGE
27	R+1	H	> 1946	F = P	BON ETAT	CONSTRUIT EN DÉNIVELLATION PAR RAPPORT
28	R+1	H	> 1946	F = B + P	ETAT MOYEN	
29	R+0,5	H	> 1946	F = B + I CHAINAGE EN PIERRE	BON ETAT	PETITE CONSTRUCTION DE CARACTERE
29 BIS	R+0,5	H	> 1946	F = E	ETAT MOYEN	LA TOITURE EST EN BON ETAT
30	R+0,5	H	> 1946	F = P PEINTES EN BLANC		GARAGE EN TOLES ONDULEES

2. ETAT GENERAL DU BÂTI

Un relevé précis du bâti permet une détermination détaillée de son état sur l'ensemble du territoire de la commune.

DIAGNOSTIC DE L'HABITAT
.../suite n° 1

REPER.	NIVEAU DE LA CONSTRUCTION R : Rez-de-chaussée	HABITEE / VACANIE	AGE DE LA CONSTRUCTION	FACADE : BRIQUE B PIERRE : P ENDUIT : E TOITURE : COULEUR	ETAT DE LA CONSTRUC.	OBSERVATIONS
31	R+0,5	H	> 1946	F = P	BON ETAT	BÂTISSE REHABILITE TOITURE NEUVE
32	R+1	V	> 1946	F = B	VETUSTE	ANCIENNE BOULANGERIE
33	ADJOINTE A LA BOULANGERIE	V		DELABREE		A DEMOLIR
34	R+0,5	H	> 1946	F = B : T = CHINGUEUL	BON ETAT	FERMETTE RESTAUREE
35	R+0,5	H	> 1946	F = P PEINTES EN BLANC	ETAT MOYEN	
36	R+0,5	H	> 1946	F = E (BRIQUES)	ETAT MOYEN	
37	R+1 : GARAGE + SOUS-SOL	H	> 1950	F = B + E	BON ETAT	HETEROCLITE
38	R+0,5	H	> 1946	F = E	ETAT MOYEN	
39	R+0,5	R = H 0,5 = V	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	GARAGE
40	R+1	H	> 1946	F = B DE PAREMENT	BON ETAT	REHABILITEE
41	R+0,5	V	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	
42	R+1	H	> 1946	F = B DE PAREMENT	BON ETAT	REHABILITEE
43	GRANGE		> 1946	F = BRIQUE		GRANGE DEPENDANCE POURRAIT ETRE REHABILITE EN LOGEMENT
44	R	H	> 1980	F = B	TRES BON ETAT	BATIMENT DYSHARMONIEUX DE PAR SON STYLE
45	R+ GARAGE+ SOUS-SOL	H	> 1950	F = E	BON ETAT	BATIMENT DYSHARMONIEUX
46	R+0,5	H	> 1980	F = B	TRES BON ETAT	BEL ENS. MAISON ET DEPENDANCES STYLE GRANGE
47	GARAGE	V	> 1980	F = B	TRES BON ETAT	BEL ENS. MAISON ET DEPENDANCES STYLE GRANGE
48	R	H	> 1980	F = E	TRES BON ETAT	BATIMENT DYSHARMONIEUX
49	R	H	> 1980	F = B	TRES BON ETAT	BATIMENT DYSHARMONIEUX
50	R	H	> 1980	F = E	TRES BON ETAT	BATIMENT DYSHARMONIEUX
51	R+0,50	H	< 1946	F = P - PEINTES EN BLANC	ETAT MOYEN	
52	R+0,5	V	< 1946	F = B - CHAINAGE P	ETAT MOYEN	MAISON TRADITIONNELLE MERITERAIT D'ETRE REHABILITE
53	R+0,50	H	> 1946	F = P -	BON ETAT	FERMETTE DE CARACTERE
54	R+1	H	< 1946	F = B + CHAINAGE P	ETAT MOYEN	CHATEAU FERME LAGACE
60	R+ GRANGE ET S/SOL	H	> 1980	F = B	TRES BON ETAT	BEL VOUTE EN PIERRE - PIGEONNIER TRONQUE CONSTRUCTION RECENTE PROCHE DU SYLE TRADITIONNEL - SEUL LE GARAGE DENOTE
62	R+0,50	H	> 1946	F = P + B	BON ETAT	REHABILITE
62 BIS	R+0,50		> 1946			DEPENDANCES
63	R ET R+0,50	H	> 1946	F = P	BON ETAT	
64	R+0,50	H	> 1946	F = P	BON ETAT	
64 BIS	R		> 1946	F = B	VETUSTE	DEPENDANCE

DIAGNOSTIC DE L'HABITAT
.../suite n° 2

REPER.	NIVEAU DE LA CONSTRUCTION R : Rez-de-chaussée	HABITEE / VACANTE	AGE DE LA CONSTRUCTION	FACADE : BRIQUE B PIERRE : P ENDUIT : L TOITURE : COULEUR	ETAT DE LA CONSTRUC.	OBSERVATIONS
65	R + 0,50	V	> 1946	F = P - PEINT EN BLANC	VIUSTE	A RESTAURER POUR LOGEMENTS
66	?					HANGAR AGRICOLE
67	R + 0,50	H	> 1946	F = B - PEINT EN BLANC	ETAT MOYEN	GRANGE CONTIGUE
68	R + 0,50	H	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	TOITURE A RETRAIR
68 BIS	R + 0,50	H	> 1946	F = B	ETAT MOYEN	CETTE PARTIE HABITEE EST DISGRACIEUSE
69	R + 1,50	H	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	BATISSE SUPPOSEE ETRE LA PLUS ANCIENNE DU VILLAGE
70	R	V	> 1946	F = B	VIUSTE	DEPENDANCE
71	R	H	> 1980	F = F	TRES BON ETAT	CONSTRUCTION RECENTE DYSHARMONIEUSE
72	R + 0,50	H	> 1946	F = B	BON ETAT	
73	R	H	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	LOCATION
74	R + 0,50	H	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	FERMETTE
75	R + 0,50	H	> 1980	F = B	TRES BON ETAT	BATIMENT DYSHARMONIEUX
76	R + 0,50	H	> 1946	F = P	BON ETAT	RESTAURE
77	R + 0,50	H	> 1980	F = F		GARAGE ET BUREAUX AU S/SOL DISGRACIEUX
78	R + 0,50	H	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	FERMETTE GRANGE ET DEPENDANCES VIEUSES
79	R + 1	H	> 1946	F = B	BON ETAT	GRANGE EN PIERRE
80	R + 0,50	H	> 1946	F = B	ETAT MOYEN	GARAGE DISGRACIEUX
81	R + 0,50	H	> 1946	F = B	ETAT MOYEN	TOLF ONDULEE PEINTE EN BLEU
82	R + GARAGE + S/SOL	H	> 1980	F = L	TRES BON ETAT	GRANGE VIUSTE
83	R + 0,50	H	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	BATIMENT DISGRACIEUX
84	R + 0,50	H	> 1946	F = P	BON ETAT	FERMETTE (MR MINON)
85	R + 0,50	H	> 1946	F = P	BON ETAT	FERMETTE (MR MONNIER)
86	R + 0,50	V	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	FERMETTE (MR HUFTIER)
87	R + 0,50	H	> 1946	F = P + B	ETAT MOYEN	FERMETTE (MR WATTE)
88					ETAT MOYEN	FERMETTE (MR WATTE)
89	R + 0,50	H	> 1946	F = P + SOUBASSEMENT B	BON ETAT	GRANGE
90	R + 0,50	H	> 1946	F = B	BON ETAT	
91	R + 0,50 + GARAGE ET S/SOL	H	> 1946	F = L	BON ETAT	
92	R	H	> 1946	F = P + B	ETAT MOYEN	
92 BIS	R + 0,50	H	> 1946	F = P + B	ETAT MOYEN	
93	R + 0,50	H	> 1946	F = P + B	BON ETAT	TOITURE RECENTE

DIAGNOSTIC DE L'HABITAT
.../suite n° 3

REPER.	NIVEAU DE LA CONSTRUCTION R : Rez-de-chaussée	HABITEE / VACANTE	AGE DE LA CONSTRUCTION	FACADE : BRIQUE B PIERRE : P ENDUIT : E TOITURE : COULEUR	ETAT DE LA CONSTRUC.	OBSERVATIONS
94	GRANGE			F = B		
94 BIS	R + 0,50	V	> 1946	F = B - CHAINAGE PIERRE	ETAT MOYEN	BATISSE DE CARACTERE MERITERAIT D'ETRE RESTAURE
95	R	H	> 1946	F = P	BON ETAT	RESTAURE
95 BIS	R	H	> 1980	F = P	TRES BON ETAT	ADJONCTION
96	R + 1	H	> 1946	F = B + P	VIUSTE	BATISSE HUMIDE + ADJONCTION DISGRACIEUSE
97	R + 1 ET APPENTIL - R	H	> 1946	F = B	BON ETAT	ADJONCTION DISGRACIEUSE
98	R + 1 ET ADJONCTION R	V	> 1946	F = B		GRANGE EN BRIQUE ET TOIT. EN ARDOISE ETERNIT NOIRE
99	R + 1	H	> 1946	F = P + B	ETAT MOYEN	
99 BIS	R + 0,50	H	> 1946	F = B	ETAT MOYEN	REHABILITEE PARTIELLEMENT
100	R + 0,50	H	> 1946	F = B PEINTE EN BLANC	ETAT MOYEN	
100 BIS	GRANGE					BRIQUE
101	R + 0,50	H	> 1946	F = P	ETAT MOYEN	DISCORDANCES ARCHITECTURALES

ETAT GENERAL DU BÂTI : PLAN DE REFERENCE

H A : hangar agricole
G : grange



3. LA COMMUNE ET SON ENVIRONNEMENT : LE PAYSAGE ET LES SECTEURS INTERESSANTS

L'analyse paysagère de la commune de Damousies permet de distinguer 3 grandes unités :

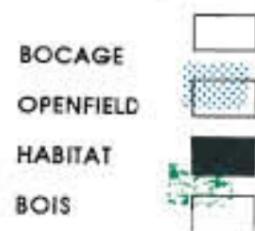
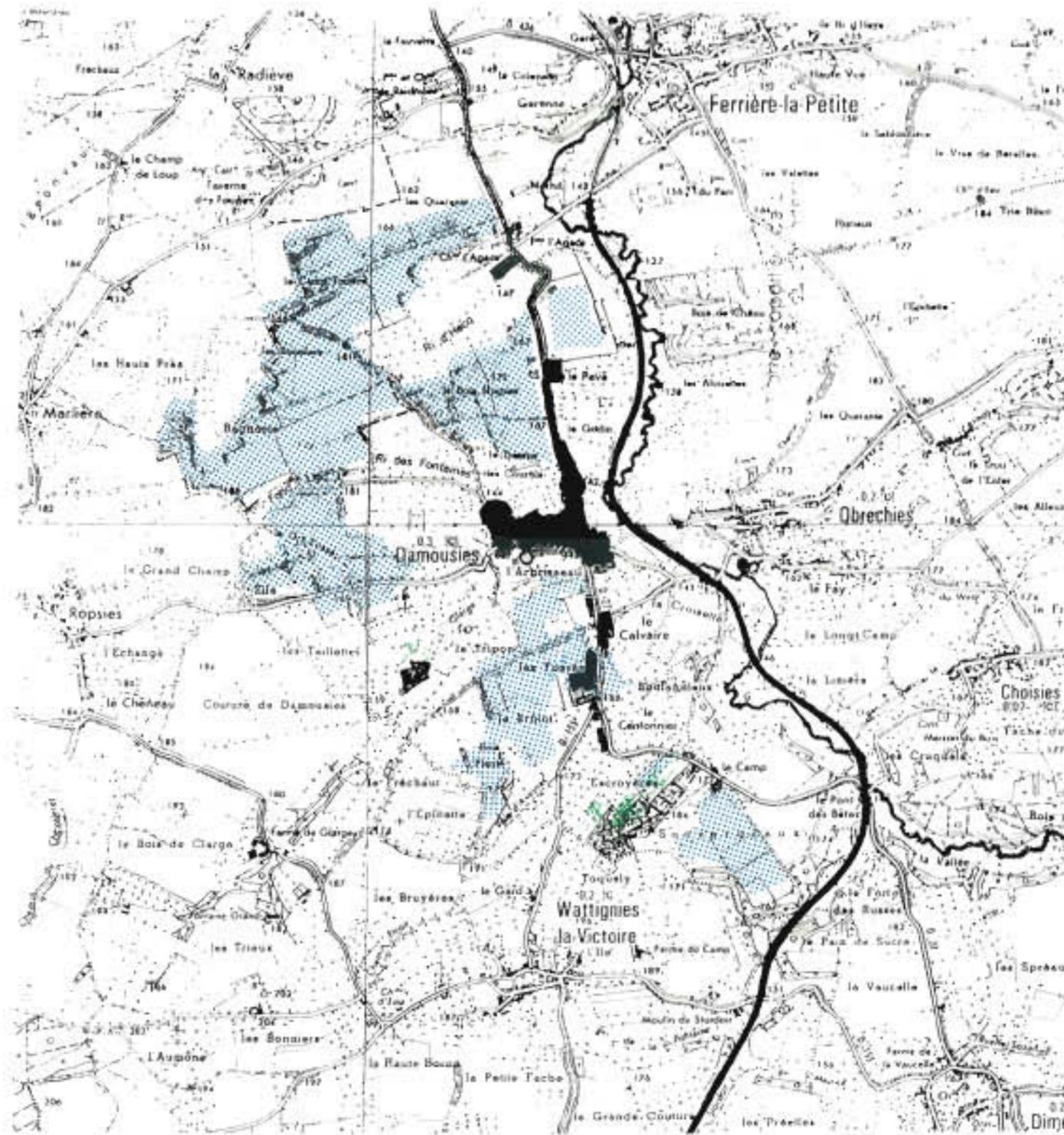
☞ un paysage dominant de champs ouverts qui occupe les espaces les plus élevés et les moins accidentés c'est-à-dire essentiellement les secteurs de plateaux ;

☞ un paysage arborescent de type bocager installé dans les secteurs plutôt accidentés (versants et fonds de vallée) ;

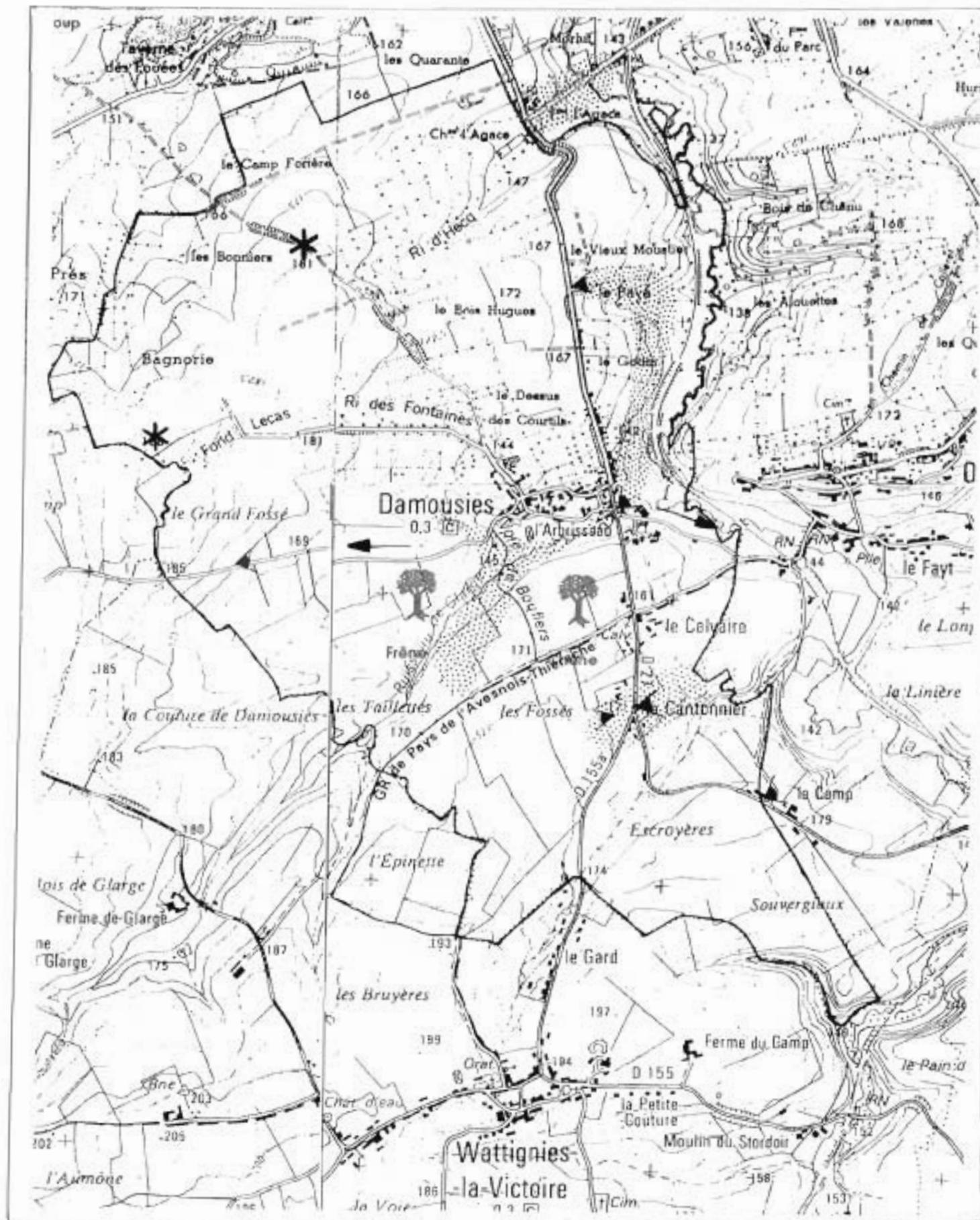
☞ de petits ensembles boisés répartis sur la partie culminante du territoire ou dans le fond de vallée.

Le caractère rural et la qualité du bocage apparaissent comme des points forts de l'environnement local.

OCCUPATION DU TERRITOIRE PAR ACTIVITE HUMAINE



PERCEPTION DES PAYSAGES



Toutefois, certaines perceptions visuelles sont plus particulièrement à protéger :

* En empruntant le CD 27 du Nord au Sud :

☞ Au lieu dit le Pavé existe un magnifique talweg orienté sur la vallée de la Soire (niveau de la ferme Hautmont) :

☞ en arrivant au village sur l'ouvrage franchissant le ruisseau de Glarge dans la direction Nord-Est :

☞ au virage après le carrefour au droit du cantonnier, on a une vue du petit vallon :

☞ au lieu-dit "le camp au Sauvergiaux", il est possible de découvrir la vallée de la Soire dans la direction Nord-est.

* En empruntant le chemin rural de Ropsies à Damousies, à la côte 169 m, après un virage, la vue se découvre sur le village d'Obrechies ;

☞ après avoir laissé sur notre droite un frêne, les premières bâtisses du village se découvrent et le clocher de Damousies apparaît.

* En empruntant le G.R de Beaufort à Obrechies, le village blotti sur le versant Sud du vallon de Glarge laisse apercevoir quelques bâtiments agricoles qui oblitèrent la perception de l'habitat relativement homogène de ce point de vue. Il faut signaler la présence d'un chêne magnifique implanté sur la crête du vallon en rive droite.

* Enfin, empruntant le chemin d'Hautmont en direction du lieu-dit Bagnorie, deux chemins nous conduisent à des points d'altitude 181 m et 188 m offrant une vue panoramique sur la campagne.





A ces paysages ruraux et naturels, s'ajoutent des éléments du patrimoine bâti et historique particulièrement intéressants :

☞ un ensemble bâti de caractère hérité de plusieurs siècles de tradition rurale ;

☞ un édifice religieux inscrits à l'inventaire des monuments historiques (l'église comportant des éléments à restaurer) ;

☞ des édifices religieux de référence susceptibles de marquer des points forts dans la commune (calvaire, chapelles) ;

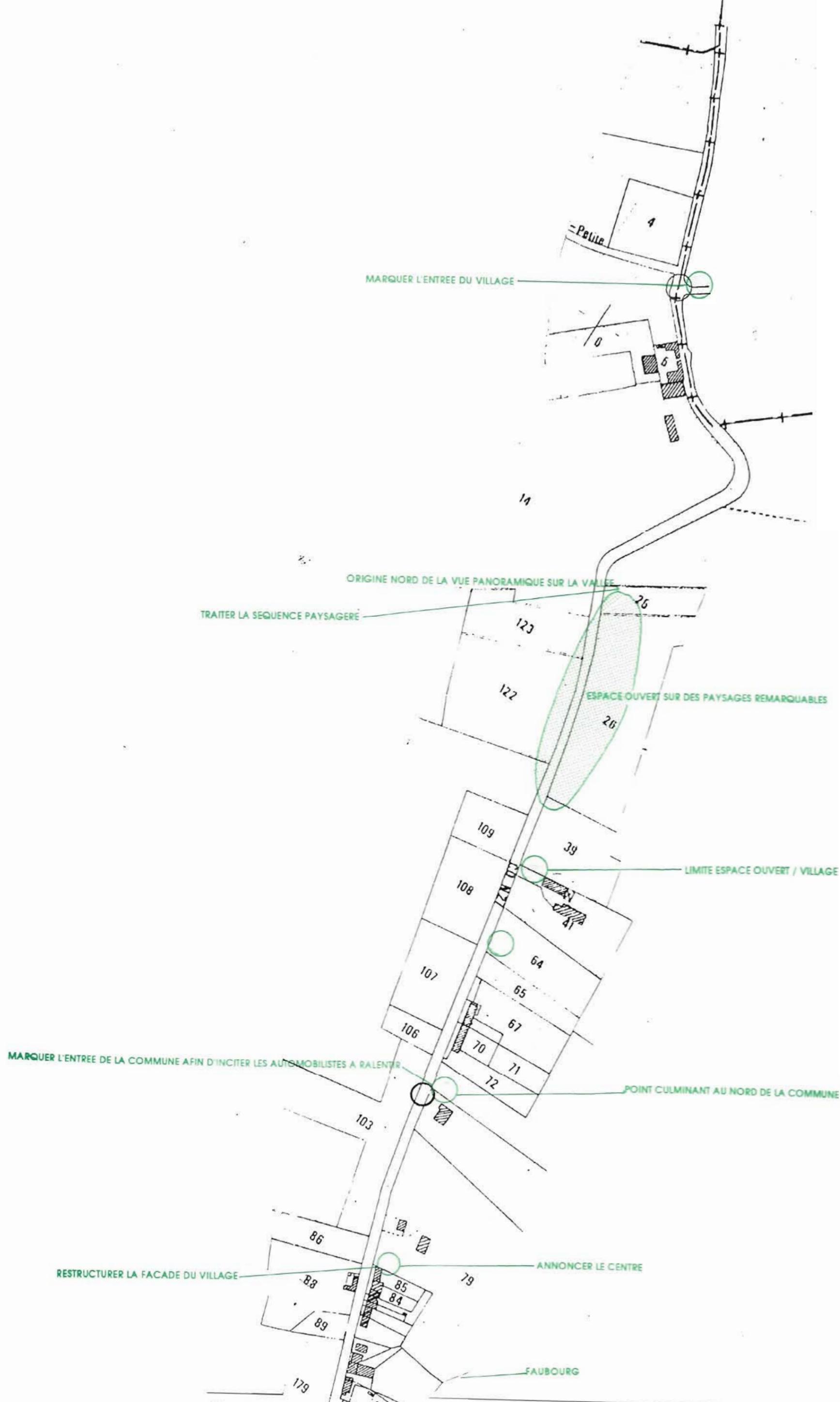
☞ des vestiges de l'économie monastique (viviers) ;

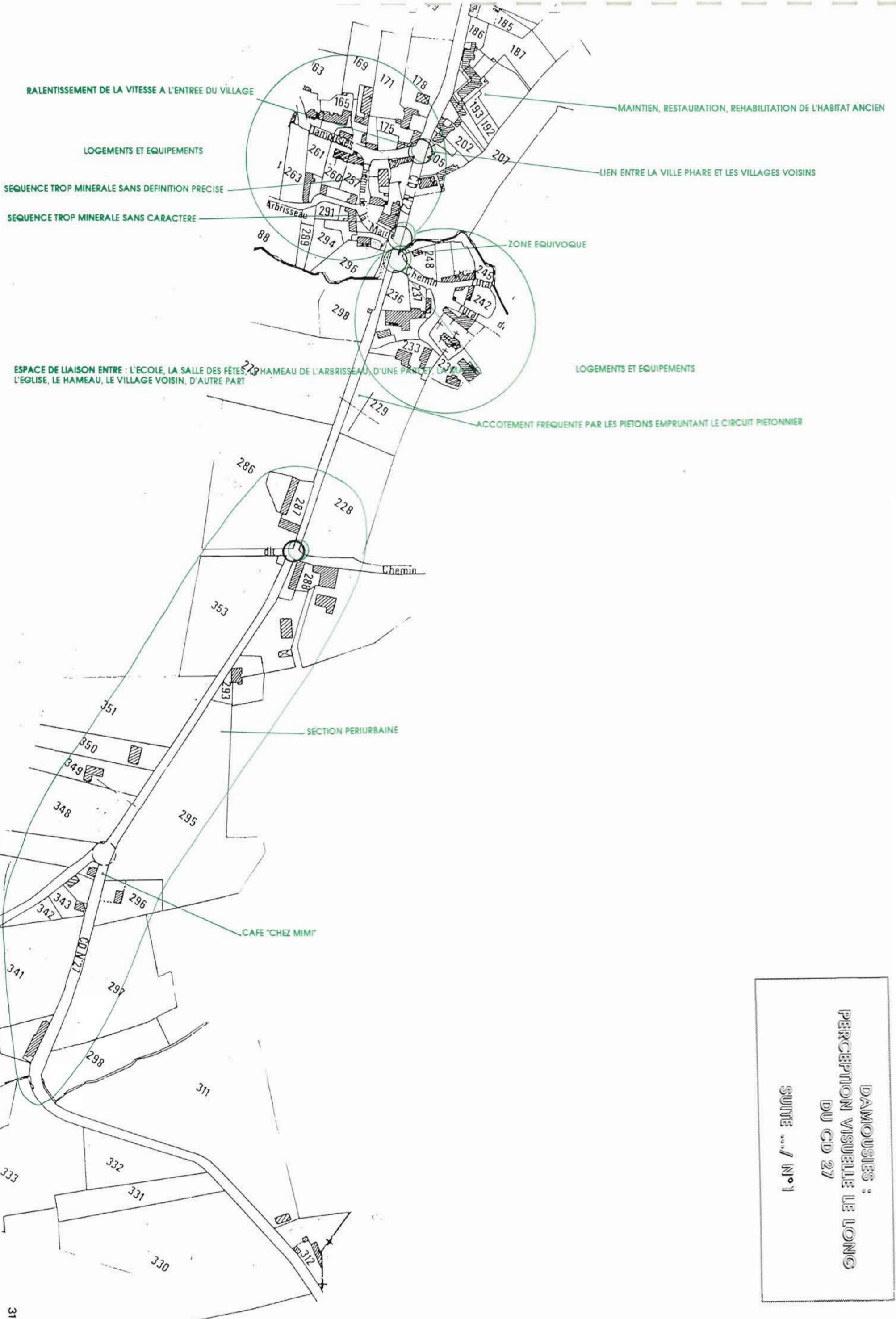
☞ un champ de bataille de renom ;

☞ une trame viaire chargée d'histoire (chemin de Boufliers, chemin d'Hautmont, chemin de grande randonnée) ;

Il faut enfin ajouter que le Plan d'occupation des Sols a permis de protéger une partie du territoire grâce à l'extension des secteurs classés en zone ND.

DAMOUSIES :
 PERCEPTION VISUELLE LE LONG
 DU CD 27





RALENTISSEMENT DE LA VITESSE A L'ENTREE DU VILLAGE

LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS

SEQUENCE TROP MINERALE SANS DEFINITION PRECISE

SEQUENCE TROP MINERALE SANS CARACTERE

ESPACE DE LIAISON ENTRE : L'ECOLE, LA SALLE DES FÊTES, LE HAMEAU DE L'ARBRISSEAU, D'UNE PART, L'EGLISE, LE HAMEAU, LE VILLAGE VOISIN, D'AUTRE PART

MAINTIEN, RESTAURATION, REHABILITATION DE L'HABITAT ANCIEN

LIEN ENTRE LA VILLE PHARE ET LES VILLAGES VOISINS

ZONE EQUIVOQUE

LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS

ACCOTEMENT FREQUENTE PAR LES PIETONS EMPRUNTANT LE CIRCUIT PIETONNIER

SECTION PERIURBAINE

CAFE "CHEZ MIMI"

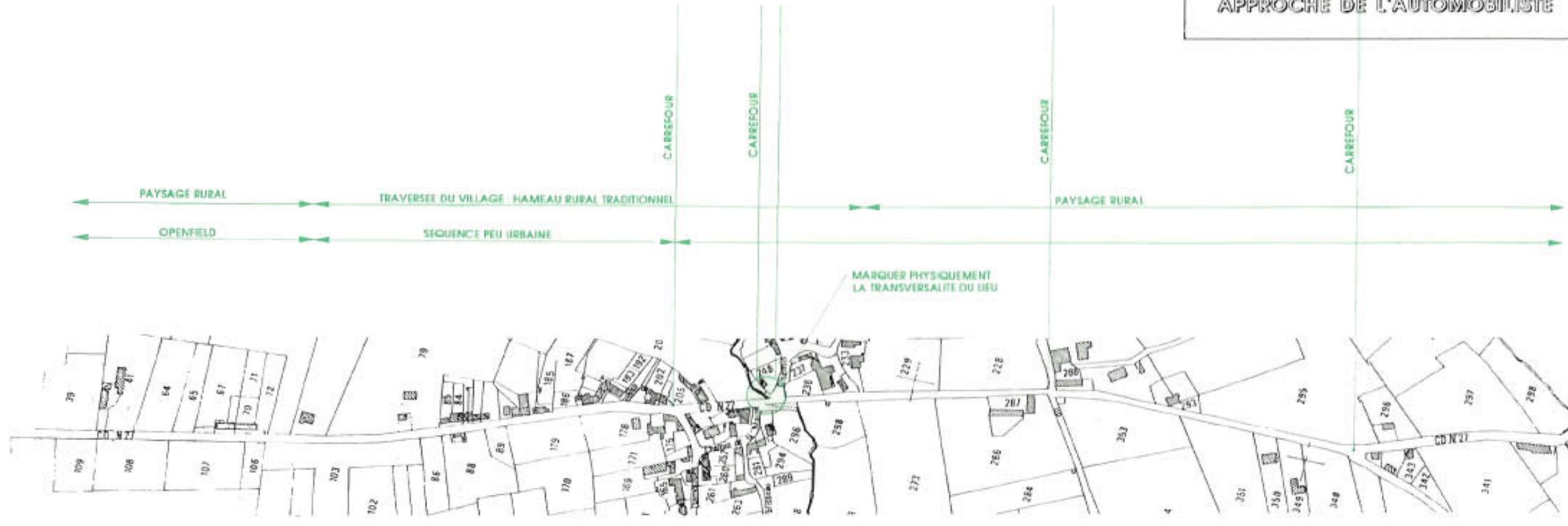
DAMOUSIES :
PERCEPTION VISUELLE LE LONG
DU CD 27
SUITE ... / N°1



DAMOUSIES :
 PERCEPTION VISUELLE LE LONG
 DU CD 27
 SUITE ... / N°2

DAMOUSIES :
 PERCEPTION VISUELLE LE LONG
 DU CD 27

SYNTHESE PAYSAGERE/
 APPROCHE DE L'AUTOMOBILISTE



CONDUITE FACILE CONDUITE ATTENTIVE CONDUITE FACILE CONTRAINTE CONDUITE FACILE

HAMEAU ORIGINEL
 RETRECISSEMENT DE LA CHAUSSEE (5,50 m)
 RESERREREMENT DE L'ESPACE



300M

RECOMMANDATIONS GENERALES

- ☞ Restructurer le village ;
- ☞ Réaménager les espaces publics et les lieux de rencontre ;
- ☞ Organiser la circulation et les échanges ;
- ☞ Aménager les bas-côtés pour les deux -roues et les piétons ;
- ☞ Gérer l'axe de la chaussée de manière à introduire des effets de rupture de perspective;
- ☞ Favoriser l'animation de lieux pertinents et significatifs ;
- ☞ Dissuader par des plots ou autres moyens le stationnement gênant ou dangereux ;
- ☞ Réaliser des plantations d'arbres de haut jet afin de créer des ruptures de perspective incitant à une réduction de la vitesse ;
- ☞ Raccrocher les deux hameaux ;
- ☞ Améliorer la sécurité principalement en deux points :
 - hameau de Beaufort ;
 - hameau vers Obrechies ;
- ☞ Aménager les abords de la traversée du ruisseau de la Glarge ;
- ☞ Améliorer l'éclairage en deux points :
 - sur le pont ;
 - au niveau du carrefour.

